

UNIVERSITE DU QUEBEC

MEMOIRE PRESENTE A
L'UNIVERSITE DU QUEBEC A TROIS-RIVIERES

COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAITRISE EN ETUDES QUEBECOISES

PAR

FRANCOIS ROY

LE CREPUSCULE D'UN ROUGE:
J.-A. TESSIER, MAIRE DE TROIS-RIVIERES, ET L'ENQUETE DESY DE 1920

NOVEMBRE 1988

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

TABLE DES MATIERES

	Page
RESUME.	ii
REMERCIEMENTS	iii
LISTE DES TABLEAUX.	iv
LISTE DES FIGURES	v
INTRODUCTION.	1
PREMIERE PARTIE: J.-A. TESSIER	
CHAPITRES	
I. L'ASCENSION D'UN NOTABLE.	8
II. LES AVATARS DE LA POLITIQUE.	14
III. L'APOGEE D'UN ROUGE	23
IV. UN HOMME ET SA VILLE	35
DEUXIEME PARTIE: L'ENQUETE DESY	
CHAPITRES	
I. LA DECHEANCE DU POUVOIR ROUGE	45
II. LA COUR EST OUVERTE	57
III. LE CREPUSCULE DES ROUGES.	71
IV. EPILOGUE: LA GRANDE FAUCHEUSE.	80
CONCLUSION	83
ANNEXES: I- CHRONOLOGIE DE J.-A. TESSIER	
II- INDEX DES NOMS ET DES THEMES	93
NOTES ET REFERENCES	97
BIBLIOGRAPHIE	115

RESUME

Avant Duplessis, Trois-Rivières est une ville dominée par une poignée de notables libéraux, qui évoluent dans la mouvance du député fédéral Jacques Bureau. Le plus en vue de ces notables est Joseph-Adolphe Tessier, député provincial, commandant du régiment, maire de la ville et ministre de la Voirie dans le cabinet de Lomer Gouin. Les pages qui suivent retracent l'ascension et la carrière de Tessier, jusqu'à son retrait de la politique active, en 1921. Les épisodes qui composent la vie de J.-A. Tessier sont aussi des temps forts dans l'histoire régionale; le lecteur revivra le règne de Mgr Laflèche, la révolution industrielle, les épreuves électorales, les scandales politiques, les maladies épidémiques, la conflagration de 1908, la prohibition de 1915, la conscription de 1917 et surtout, l'enquête Désy de 1920, qui sonnera le glas du régime Tessier. Le lecteur a rendez-vous avec un homme, avec une ville et avec une époque; il pourra aussi découvrir que les trois sont enveloppés par un même phénomène politique, la partisanerie.

REMERCIEMENTS

L'auteur tient à remercier les personnes suivantes, qui ont rendu possible la réalisation de cette étude.

- M. René Hardy, historien, professeur, directeur de la présente recherche.

- Tous les auxiliaires du chercheur, depuis M. Réal Fleury, des archives municipales de Trois-Rivières, et M. Daniel Robert, des archives du régiment, jusqu'aux commis des bibliothèques, celle de la Ville et celle de l'Université; j'ajoute dans cette catégorie Mme Anne-Marie Baril, qui a mis au propre les "saletés" de l'enquête Désy.

- Les héritiers des "vieilles familles" de Trois-Rivières, qui sont aussi dépositaires d'une tradition; Bureau, Normand, Lajoie, bleus et rouges confondus, qu'ils soient remerciés, et en particulier les petits-fils de J.-A. Tessier, MM Claude et André Bruneau.

LISTE DES TABLEAUX

Tableaux	Page
1. Les participants au pouvoir rouge (1903-1933)	19
2. Les participants à la résistance bleue (1903-1933)	22
3. Performance électorale des libéraux (1908-1927)	27
4. Evaluation à Trois-Rivières (1910-1918).	53
5. Les onze éléments de l'enquête Désy	63

LISTE DES FIGURES

INTRODUCTION

Moustachu et rubicond, J.-A. Tessier est certes une figure pittoresque de l'histoire politique du Québec. A Trois-Rivières, son portrait trône à l'hôtel de ville, où Tessier fut maire pendant huit ans, et au manège militaire, où il fut commandant du régiment. Le parlement de Québec conserve aussi le souvenir de Tessier, député pendant dix-sept ans et ministre de la Voirie dans les cabinets Gouin et Taschereau. Maire, député, ministre, voilà une belle feuille de route... Mais il y a plus.

Tessier est l'homme d'une époque. A Trois-Rivières, il a fait partie de cette période charnière, qui va de Mgr Laflèche à Maurice Duplessis. En politique québécoise, Tessier s'est impliqué avec le Parti libéral, à partir d'Honoré Mercier jusqu'à Louis-Alexandre Taschereau. Comme fond de tableau à cette carrière politique, une ville et une province en mutation, c'est-à-dire Trois-Rivières et le Québec transformés par l'industrialisation et par l'urbanisation.

L'histoire de Tessier, c'est donc une vie, un destin, une époque, mais aussi un scandale, un drame, une rupture: l'enquête Désy de 1920. Demandée par un groupe de citoyens, élargie à la demande du conseil municipal, l'enquête porte sur les huit ans du régime Tessier, à Trois-Rivières. Les conclusions de l'enquête paraissent en janvier 1921. Pour J.-A. Tessier, c'est une fin de carrière: en trois mois, il quittera la mairie, le parlement et le cabinet.

La présente étude vise à reconstituer, d'abord la vie de J.-A. Tessier, et ensuite les péripéties de l'enquête Désy. Cette démarche est biographique, bien sûr, mais elle entend réunir en un faisceau plusieurs "histoires de vie": celle de Tessier, évidemment, mais

aussi celle de ses contemporains qui formaient avec lui une "classe politique". Dans chaque cas, nous chercherons à dégager les lignes significatives, qui se rejoignent pour former une structure et un système cohérent, celui du Trois-Rivières politique du début du siècle, largement dominé par un "pouvoir rouge".

Cette façon de mettre la biographie au service de l'histoire est maintenant reconnue par les spécialistes. L'un d'eux, Fernand Ouellet, résume bien l'opinion de ses collègues quand il dit:

"Il faudra sans doute multiplier les biographies d'hommes politiques influents, mais il faudra utiliser d'une façon plus systématique l'approche biographique comme instrument pour détecter les caractéristiques sociales des individus engagés à tous les échelons de la politique, pour évaluer leurs valeurs et leurs comportements (1)"

Quant au mode narratif qui est le propre de la biographie, il trouve aussi ses défenseurs parmi les spécialistes d'aujourd'hui. Historiens et sociologues devraient en tenir compte, comme le fait remarquer Daniel Bertaux:

"We should tell stories; not only the life stories of various people, but also the story of such or such a pattern of social relations, the story of a culture, of an institution, of a social group; and also, our own story as research workers (2)"

Précisément, l'histoire de vie que nous entendons réaliser, dans les pages qui suivent, est aussi l'histoire d'un phénomène politique considérable: la partisanerie. Le lecteur trouvera dans la vie de Tessier une constante, un fil rouge qui court dans toute la carrière de cet homme: un engagement partisan total qui confine au fanatisme.

Tessier est un notable libéral de premier plan, à Trois-Rivières au début du siècle: il est aussi rouge que Duplessis, peu après, sera bleu.

Comme Duplessis, il évolue dans un univers partisan où les valeurs, les intérêts et les relations sont délimités par la ligne de parti; cet univers partisan, c'est Trois-Rivières, une ville où le tissu social est fortement coloré de rouge et de bleu.

Quant à l'enquête Désy, si elle met en scène des acteurs bien en chair, elle est aussi un petit drame social, où s'entrechoquent les valeurs, et dans lequel les rôles sont distribués de part et d'autre de la ligne de parti. L'enquête Désy, ressemble fort à un "règlement de comptes" politique entre deux factions rivales de libéraux, qui se déchirent devant une poignée de conservateurs intéressés et attentifs. D'ailleurs, si l'enquête Désy marque bien le "crédosule" de Tessier, elle est aussi un signe des temps pour les autres rouges, ceux de Trois-Rivières comme ceux de tout le Québec. Rumilly y voit le réveil des "vieilles forces réactionnaires (3)"; contentons-nous, pour l'instant, de remarquer que l'enquête Désy annonce l'avènement de Maurice Duplessis et d'un nouveau phénomène partisan, l'Union nationale.

Voici donc posée la perspective d'un univers partisan aux dimensions trifluvienne et québécoise, celui de J.-A. Tessier. Il nous reste à explorer cet univers politique, dans le sens que souhaitait Jacques Julliard:

"Le champ est ouvert pour des études neuves, fondées sur le sériel, le comparatif, qui donneraient enfin à l'histoire politique une respiration plus large, plus profonde, à la place du halètement événementiel (4)"

Pour mener cette "étude neuve", nous disposons de divers documents parmi lesquels il convient de distinguer dès maintenant les sources "partisanes" et les sources "non-partisanes". Cette distinction s'impose, si l'on veut établir une distance critique par rapport à l'objet de notre recherche.

Les sources partisanes sont nombreuses. D'abord, Tessier lui-même a "commandité" des textes qui parlent de lui, dans des bottins, des répertoires et des "who's who". Ce sont forcément des textes partiaux. D'autre part, et c'est là une remarque importante, la majorité des commentaires sur Tessier nous viennent des biographes de Duplessis et ils vont dans le sens inverse. Conrad Black et, surtout, Robert Rumilly ont été amenés à parler de Tessier et ils émettent sur lui des jugements de valeur qu'ils empruntent à Duplessis lui-même, ou aux gens de son entourage.

Nous classons aussi parmi les sources patisanes les journaux du temps, qui ont parlé de Tessier. Presque tous les journaux de Trois-Rivières étaient politiquement alignés. La Paix et Le Nouveau Trois-Rivières étaient libéraux. Le Journal des Trois-Rivières et Le Courrier étaient conservateurs. Le Trifluvien, d'abord conservateur, disparut pour revenir plus tard, libéral. Le Bien public et Le Nouvelliste se prétendaient indépendants, mais tous deux avaient des préjugés favorables. Le premier était le porte-parole de l'évêché et, comme tel, sympathique aux conservateurs. Le second était un journal "d'affaires" et il courtisait tous les pouvoirs, qu'ils soient économiques ou politiques. En fait, à cette époque, deux journaux apparaissaient comme non-partisans. L'Eveil est de ceux-là: il connaît une existence très brève et donnait le point de vue des jeunes de l'A.C.J.C. Quant au St-Maurice Valley Chronicle, il desservait la communauté anglophone et il évitait de s'ingérer dans les querelles politiques locales, qui étaient vues comme des "chicanes de Canadiens français".

Parmi les sources non-partisanes, il faut citer au premier rang les archives municipales de Trois-Rivières. Les minutes des assemblées publiques, extrêmement riches, sont complétées par les "procédés" du conseil, des documents d'appoint qui apportent un éclairage supplémentaire. Le rapport d'enquête du juge Désy est à classer dans la même catégorie. Si la tenue de l'enquête apparaît comme une opération politique, le rapport du juge est un document complet, honnête, professionnel.

Finalement, notre recherche s'appuie sur une historiographie toute récente, réalisée surtout à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Ces études mettent en lumière le contexte socio-économique dans lequel évoluait Tessier. Le mémoire de François Guérard sur les notables trifluviens, dans le dernier tiers du XIXième siècle, et celui de Jacques Belleau, sur l'industrialisation de Trois-Rivières, sont particulièrement remarquables. Dans la même foulée, citons également Trois-Rivières illustré, signé par un groupe de chercheurs de l'UQTR.

Les études que nous venons d'évoquer s'inscrivent dans le grand courant de l'histoire contemporaine qui est, rappelons-le, largement sociale et économique. Notre propos sera donc d'ajouter une dimension politique à l'histoire trifluvienne. En un sens, cela veut dire aller plus loin que les simples statistiques, que l'histoire quantitative. Dans les pages qui suivent, à travers la vie de Tessier, nous allons affirmer "l'autonomie du politique" qui, selon le mot de Julliard, "réalise un rapport humain irréductible aux conflits de classe et aux tensions économiques (5)"

En effet, le politique est le domaine où se rencontrent l'humain - entendez: l'individuel - et le social - c'est à dire: le collectif -. En ce sens, un homme comme Tessier est un bel exemple d'"*homo politicus*", qui réagit à un contexte, mais qui est aussi porteur de craintes et d'espoirs, d'ambitions et d'intérêts. Ces intérêts lui appartiennent en propre, mais ils sont aussi ceux de la bourgeoisie de son temps, au point que nous verrons évoluer Tessier dans un réseau de notables qui partagent, avec lui, une allégeance et qui recherchent, avec lui, la conquête et l'exercice du pouvoir.

PREMIÈRE PARTIE: J.-A. TESSIER



Figure 1: Bureau, Laurier, Tessier

«On élisait M. Bureau parce qu'il était le candidat de Sir Wilfrid; on élisait M. Tessier parce qu'il était le candidat de M. Bureau; la discipline du parti rouge rendait possible ce tour de force».

Joseph BARNARD, 1921

PREMIERE PARTIE: J.-A. TESSIER

Chapitre I: L'ascension d'un notable

1. La Pérade, un terroir politique
2. L'éducation d'un fils de cultivateur
3. Quand un notable marie une ville
4. Un réseau de relations partisanes

Chapitre II: Les avatars de la politique

1. Le purgatoire des rouges
2. Le messie s'appelle Bureau
3. Anatomie du pouvoir rouge

Chapitre III: L'apogée d'un rouge

1. Tessier au parlement: la voix de Trois-Rivières
2. Tessier à la mairie: le triomphe de l'affairisme
3. Mars 1914: Trois-Rivières en élection
4. Tessier au cabinet: le grand-voyer de Lomer Gouin

Chapitre IV: Un homme et sa ville

1. Un portrait de Tessier
2. Trois-Rivières sous Tessier

CHAPITRE I L'ASCENSION D'UN NOTABLE

1. La Pérade, un terroir politique

Joseph-Gustave-Adolphe Tessier est un fils du Québec rural. Le 17 décembre 1861, il voit le jour à Sainte-Anne-de-la-Pérade, une grosse paroisse rurale de 3000 habitants. Son père cultive une terre qui appartient aux Tessier depuis 1678. Madame Tessier est "la véritable mère chrétienne dans toute l'exception [sic] du mot, la vraie femme forte de l'Evangile (1)".

Les Tessier ont six enfants: quatre filles, dont deux seront religieuses, et deux garçons. Chacun des fils recevra son héritage: au plus vieux, la terre, au plus jeune, l'instruction. Le cadet est justement Joseph-Gustave-Adolphe, qui sera connu sous le nom de J.-A.

Le jeune Tessier fréquente l'école du village, et il en tirera une certaine fierté. Dans ses notes biographiques, il dit avoir étudié à "l'Académie St-Cyr", qui est tout simplement la petite école de M. Dominique Saint-Cyr, un instituteur laïque qui a marqué Sainte-Anne. On dit que "trois générations de Péradiens lui doivent leur instruction (2)". Saint-Cyr est aussi une personnalité politique: il sera député conservateur de Champlain de 1875 à 1881.

En fait, le jeune Tessier grandit dans un milieu très politisé, car La Pérade est une véritable pépinière d'hommes publics. L'histoire du Québec a retenu les noms de certains Péradiens du XIX^e siècle, qui sont représentatifs des grands courants politiques de l'époque. Chez les conservateurs, trois fameux ultramontains sont fils de Sainte-Anne: l'abbé Laflèche, futur évêque, le docteur Ross, futur

premier ministre et l'avocat Trudel, futur sénateur. D'autre part, La Pérale a vu naître ces deux frères rouges qui ont creusé les premières tranchées du libéralisme québécois: Antoine-Aimé et Jean-Baptiste-Eric Dorion. Entre les deux courants, J.-A. Tessier fera son choix et il aura l'occasion de s'illustrer en compagnie d'un autre fils du pays, Lomer Gouin. Originaire du village voisin, Grondines, Gouin est du même âge que Tessier; ils seront confrères à l'université et ensemble au parlement.

2. L'éducation d'un fils cultivateur

Tessier entre au séminaire de Trois-Rivières en 1876. Ce fils de cultivateur y côtoie les héritiers de la bourgeoisie trifluvienne qui seront plus tard ses alliés ou ses adversaires.

Au premier rang, on retrouve Louis-Philippe Normand. C'est le fils du notaire Normand, qui occupe une grande place dans la vie politique trifluvienne. A sa sortie du séminaire, Normand ira étudier la médecine à l'université Laval de Montréal. Tessier s'y trouve aussi: il veut devenir avocat.

La faculté de droit montréalaise est réputée comme libérale. Louis-Amable Jetté y occupe une chaire de droit civil et sa grande réputation personnelle fait celle de toute la faculté. Jetté est ce "libéral de droite qui avait attiré ou retenu dans le parti [...] plusieurs esprits que les tendances radicales inquiétaient (3)". Fondateur du club de Réforme, Jetté est aussi célèbre pour avoir été le "mémorable vainqueur de George-Etienne Cartier (4)". Au début des années 1880, parmi ses étudiants, Jetté compte Rodolphe Lemieux, qui sera ministre de Laurier, Lomer Gouin et J.-A. Tessier.

A ses confrères de la faculté, Tessier va laisser l'image d'un jeune campagnard vigoureux. Evoquant des souvenirs d'étudiants, un de ses confrères lui écrira, en 1914:

"Qui aurait pensé en 1884 que toi qui passais ton temps à faire la

chasse aux renards et à dompter les petits bœufs qu'aujourd'hui tu serais ministre de la voirie (5)"

Ce tempérament vigoureux, Tessier aura l'occasion de le mettre en valeur dans les rangs de la milice. Dans les années 1880, la chance est belle: "les universités deviennent des foyers de recrutement. Ces étudiants forment la classe idéale d'officiers. Ils ont, bien sûr, de l'instruction, mais aussi le zèle et du temps libre (6)". Tessier en profite, et ses années universitaires seront assorties d'une formation militaire. Il arrive à Trois-Rivières en 1885, à la fois avocat et militaire.

3. Quand un notable marie une ville

En 1885, Trois-Rivières vit encore les lendemains de sa première révolution industrielle. L'aménagement du Saint-Maurice, en 1852, et l'exploitation forestière qui a suivi ont vraiment marqué le début d'une ère nouvelle. Cette croissance est résumée par Yvon Thériault:

"En l'espace de trente ans (1851-1881), la population locale passe de 4,900 à 8,600 âmes [...] La ville elle-même a pris de la valeur. Son rôle d'évaluation est passé de \$44,365 en 1853 à \$2,919,799 en 1885 (7)"

Cet enrichissement a favorisé le développement d'une bourgeoisie locale, qui se résume encore, en 1885, à quelques grandes familles. Rumilly connaît bien ces familles, et il les appelle par leur nom: "les Turcotte, les Désilets, les Genest, les Panneton, les Cooke, les Normand, les Désaulniers (8)". Il ajoute les Bureau et les Duplessis; il aurait pu tout aussi bien citer les Badeaux, les Balcer, les Lajoie et les Guillet. Parlant de ces familles, Rumilly constate qu'elles sont "libérales ou conservatrices ou partagées entre les deux allégeances, d'ailleurs alliées par leurs mariages (9)".

Tessier n'appartient pas au réseau serré de ces grandes familles. Il va pourtant trouver moyen de s'y intégrer, par un mariage avantageux. En 1888, Tessier épouse Marie-Elmire Guillet, à la cathédrale de Trois-Rivières. Les Guillet forment un clan familial qui compte un rentier, deux avocats, un notaire et un protonotaire. Le

beau-père de Tessier est justement le protonotaire François-Xavier Guillet, bien connu dans la ville et apprécié par le barreau trifluvien. Quand meurt M. Guillet, en 1890, les membres du barreau "portent le deuil pendant un mois et assistent en corps au funérailles (10)". De plus, ils défraient le coût d'un message de condoléances publiques.

Respecté de ses pairs, le disparu n'est toutefois pas riche et il laisse un bien mince héritage. Déjà il avait demandé au conseil municipal un délai pour l'acquittement de ses taxes (11). Après sa mort, un curateur public est chargé de mettre en vente les biens du défunt, pour satisfaire ses créanciers (12).

Par son union avec les Guillet, Tessier peut quand même se vanter d'avoir, selon le mot de François Guérard, "multiplié les liens urbains de parenté (13)". Ce n'est pas négligeable. Dans son étude sur les notables trifluviens, Guérard note aussi des comportements sociaux qui s'appliquent à J.-A. Tessier: "l'avocat notable, en moyenne, est admis au barreau à 24 ans, et attend quatre ans avant de convoler" (14).

Au chapitre du mariage, et dans d'autres domaines, la carrière de Tessier rejoint les observations faites par Guérard. Toutefois, le jeune avocat ne mettra pas de temps à dépasser le stéréotype du notable moyen et, grâce à la politique, il ira plus loin que l'ensemble de ses contemporains.

4. Un réseau de relations partisanes

A partir de 1885, Tessier participe à la vie sociale et professionnelle de Trois-Rivières. Son nom est toujours associé à ceux de quelques notables établis: Hould, Cooke, Tourigny, Turcotte, Houlston... Or ces notables ont un point en commun: ils sont tous partisans d'Honoré Mercier.

En 1885, après la pendaison de Riel, Honoré Mercier rassemble ses

libéraux et des conservateurs dissidents, dans une "union sacrée" qui porte le nom de Parti national. Le jeune Tessier et ses protecteurs que nous venons d'évoquer sont tous des "nationaux". Ils seront plus tard, tout simplement, des libéraux. Cette allégeance sera déterminante pour Tessier et toute sa carrière sera marquée par la partisanerie.

Le premier associé de Tessier sera Jean-Baptiste-Ludger Hould, avocat et conseiller municipal. Sous sa protection, Tessier accèdera au poste de secrétaire du barreau trifluvien, dès 1889. Un an plus tard, les deux avocats seront retenus pour faire partie d'un comité d'accueil, mis sur pied à l'occasion de la visite du Comte de Paris. C'est un événement considérable dans la petite ville de Trois-Rivières, et Tessier y fait ses débuts "dans le grand monde". Hould et Tessier sont aussi les procureurs du Parti national, en 1887, dans une cause de contestation d'élection. Trois ans plus tard, Tessier récidive, cette fois avec l'avocat François-Siméon Tourigny.

John Houliston sera le parrain de Tessier au régiment et les deux hommes se mettront en valeur après l'accession au pouvoir de Laurier, en 1896. Ils seront à tour de rôle commandants du régiment et ils y laisseront le souvenir de leur partisanerie. A ce sujet, Rumilly écrit:

"Tessier devint colonel du régiment local, le 86ième, où il fit entrer, à la rage de Sam Hughes, une majorité d'officiers libéraux (15)"

Hughes, le ministre conservateur de la Milice, a effectivement un problème avec le régiment de Trois-Rivières. En 1914, dans un geste surprenant, il va congédier tout le monde, officiers et miliciens (16).

Partisan au barreau et partisan au régiment, Tessier fera même de la raquette un sport "national". Entendez par là qu'il mettra son club de raquetteurs au service du Parti d'Honoré Mercier. En 1887, Hould est président honoraire du club Saint-Maurice. On y retrouve une

majorité de libéraux, alors que les conservateurs préfèrent un club rival, le "Saint-Jean-Baptiste". Tessier rejoint Hould, devient président actif du club Saint-Maurice et organise des randonnées à Trois-Rivières, sur une base hebdomadaire, de même que des sorties en dehors de la ville. Certaines expéditions sont stratégiques. Ainsi, le club est à Yamachiche, en janvier 1888, pendant les élections municipales. La Paix parle de cette initiative du président Tessier, et présente le maire du village et celui de la paroisse: "tous deux sont de braves nationaux (17)".

Barreau, régiment, club de raquetteurs, voilà trois cellules de sociabilité, trois occasions de visibilité et, jusqu'à un certain point, trois lieux de pouvoir. Tessier s'y engage très tôt et améliore ainsi son positionnement dans la société trifluvienne. Les relations qu'il y entretient vont lui servir toute sa vie.

CHAPITRE II

LES AVATARS DE LA POLITIQUE

1. Le purgatoire des rouges

Les partisans d'Honoré Mercier sont bien présents à Trois-Rivières, mais ils n'ont pas la vie facile. Evoquant cette époque "héroïque", Tessier parlera un jour de "la lutte âpre et difficile qui a été livrée pour la conquête de l'idée libérale par ce parti si méprisé et tant de fois vaincu, surtout dans le district des Trois-Rivières, où nous avons eu des adversaires des plus puissants (18)". Ces adversaires, qui font de la Mauricie un terroir bleu, sont les notables trifluviens qui fréquentent le grand salon de l'évêché et qui prennent conseil auprès de Mgr Laflèche. Les plus connus sont le docteur Georges Bourgeois, le notaire Télesphore Normand, les avocats Moïse Désilets, François-Xavier Trudel et Nérée Duplessis, tous porteurs de l'idéologie conservatrice, si chère à l'évêque de Trois-Rivières. Mais celui-ci se réserve le droit "divin" d'intervenir en personne dans les affaires temporelles de son diocèse: il le fera, parfois, en chaire et parfois, plus discrètement, par l'intermédiaire de la presse catholique. A Trois-Rivières, deux journaux sur trois sont conservateurs et perçus comme les porte-parole de l'évêché; ce sont Le Journal des Trois-Rivières et Le Trifluvien.

Le jeune Tessier va affronter ces "adversaires des plus puissants", dès 1890. Evitant le champ de bataille trifluvien, où s'affrontent les représentants de grandes familles du cru, il choisit d'aller prêter main forte au candidat de Mercier dans Champlain. Il connaît le comté, où il est né, et va parler sur les tribunes en faveur du député sortant. Son message ne sera pas entendu: le Parti national va perdre Champlain et les quatre autres comtés du district de

Trois-Rivières. Dans un Québec rouge, acquis à Mercier, la Mauricie de Mgr Laflèche vote bleu.

En 1892, Tessier est candidat officiel dans Champlain. Pour les "Nationaux", la conjoncture est mauvaise partout au Québec: suite à un scandale, Honoré Mercier a été destitué par le lieutenant gouverneur. Il est maintenant chef de l'opposition et son Parti est sur la défensive dans toutes les régions. Peu avant le scrutin paraît un article du Trifluvien qui conclut: "Non, il n'est pas permis, en conscience, de voter pour M. Mercier et ses suppôts (19)". Cette prise de position va faire le tour de la province, car les observateurs y lisent le mot d'ordre de Mgr Laflèche. Prudent et, sans doute, orgueilleux, le candidat Tessier se retire de la lutte. Les bleus remportent Champlain par acclamation, en plus de Nicolet et Saint-Maurice, déjà acquis. Le jour du scrutin, ils conservent Trois-Rivières et Maskinongé, ce qui leur donne, encore une fois, un score parfait de cinq sur cinq.

1896 apporte toutefois un peu d'espoir aux libéraux de Trois-Rivières. Tessier dit que c'est là "une date dans l'histoire (20)" et il évoque deux victoires libérales. D'abord, à la mairie de Trois-Rivières, Richard-Stanislas Cooke remporte un triomphe très local, mais quand même significatif. Cooke est un ancien candidat de Mercier et un compagnon d'armes de Tessier, qu'il va faire entrer à l'hôtel de ville. Le 2 mars 1896, les avocats Tessier et Tourigny sont nommés "avocats conjoints de la Corporation (21)". Pour Tessier, c'est plus qu'un titre honorifique: le voici dans l'antichambre du pouvoir politique.

1896 amène une autre victoire libérale, celle-là d'envergure nationale: l'élection de Laurier. Le Québec tourne au rouge mais, encore une fois, la Mauricie de Mgr Laflèche résiste. A Trois-Rivières, en particulier, le comté est bleu depuis la Confédération et le Parti conservateur y présente des vedettes

nationales, comme Sir Hector Langevin et Sir Adolphe Caron; ces hommes n'ont pas de racines trifluviennes mais ils savent choisir un comté "sûr". La victoire de Laurier est donc purement symbolique pour les libéraux de Trois-Rivières, qui demeurent des gens d'opposition dans le fief de Mgr Laflèche.

En 1898, le conservateur Arthur Olivier prend la mairie de Trois-Rivières. L'avocat de la ville est congédié et remplacé par un bleu, Pierre-Narcisse Martel. Tessier est encore perdant et, pour lui comme pour ses amis libéraux, "le purgatoire des rouges" se continue. Mais le messie s'annonce: il s'appelle Jacques Bureau et se manifeste à la fin du siècle.

2. Le messie s'appelle Bureau

Les Bureau sont à Trois-Rivières des bourgeois de vieille souche. Chez eux, on connaît la culture, le pouvoir et l'argent. Mieux encore, on en a l'habitude.

Arrivés à Trois-Rivières dans les années 1820, les Bureau ont toujours été au cœur de la vie sociale et politique. Au temps de Mgr Laflèche, Joseph-Napoléon Bureau a incarné la résistance libérale et il était politiquement solidaire de ses deux cousins, les frères Dorion. Le mérite de J.-N. Bureau sera reconnu par J.-A. Tessier lui-même, qui rendra un hommage posthume à "celui qui dans les mauvais jours fut le digne chef du Parti libéral dans le district des Trois-Rivières (22)".

J.-N. Bureau a un fils du nom de Jacques, héritier de cette longue tradition politique. Contrairement à Tessier, Jacques Bureau est né dans les hauteurs sociales; il n'a pas eu besoin d'y parvenir. Il a aussi cumulé des expériences personnelles qui font de lui un être à part. De 1882 à 1897 (23), Jacques Bureau a pratiqué le droit dans l'Ouest: il a réussi les examens de trois barreaux, ceux du Québec, du Manitoba et du Wisconsin. Parfait bilingue, il a fréquenté le monde politique du Canada anglais et celui des Etats-Unis. Il aurait même

participé, à Duluth, à la campagne présidentielle du candidat démocrate.

Le voilà donc à Trois-Rivières, en cette fin de siècle. Il a sur ses concitoyens des avantages considérables, qui tiennent à la fois de sa naissance et de ses expériences. Ainsi, Jacques Bureau a une vision très large du Canada et des Etats-Unis; plus encore, il a une bonne idée de la politique et de l'organisation électorale.

En 1900, la conjoncture est favorable. Mgr Laflèche est disparu, les conservateurs sont divisés, Wilfrid Laurier est au pouvoir à Ottawa et sa popularité au Québec est un véritable phénomène. A l'élection fédérale de 1900, Bureau se faufile entre deux candidats conservateurs et emporte le bastion bleu de Trois-Rivières. C'est une première depuis la Confédération. Ce n'est pas tout: la même année, les libéraux reprennent le siège provincial. Les voici donc bien en selle à Ottawa et à Québec. Il reste à gagner l'hôtel de ville. Jacques Bureau s'en occupe.

Le 14 janvier 1901, il devient conseiller municipal à Trois-Rivières et accède à la présidence du "comité de l'hôtel de ville", ce qui lui permet de "placer son monde". Le 21 janvier, il dépose un premier avis de motion: la Ville congédie Pierre-Narcisse Martel et le poste de procureur de la Cité revient à J.-A. Tessier. A la fin de l'année, l'associé de Bureau, le libéral F.-S. Tourigny, fait son entrée à la table du conseil. Avec Tourigny et Tessier à l'hôtel de ville, Bureau assure ses arrières et assoit son pouvoir. Il quitte peu après la scène municipale, pour mieux se consacrer à ses fonctions de député, sans toutefois négliger l'avancement de ses deux protégés: en 1904, Tessier sera député provincial et, en 1906, Tourigny accédera au poste de maire.

En moins de six ans, de 1900 à 1906, Jacques Bureau aura pris le contrôle politique de Trois-Rivières. Il exerce aussi une influence

remarquable en dehors de sa région. A Ottawa, où il siège depuis 1900, Bureau reçoit les confidences de Laurier (24) et il devient en 1907 le solliciteur général du gouvernement. S'occupant aussi de la relève, il sera le parrain d'Ernest Lapointe et aura son mot à dire sur la succession de Laurier. Le chef conservateur Robert Borden en personne s'arrête à Trois-Rivières pour le saluer et le consulter (25). Bureau est un personnage politique considérable.

En dehors du parlement, Bureau cultive tout un réseau de relations, grâce à son appartenance à divers clubs: il est membre de l'Ontario Club, à Toronto, du Laurentian Club, à Ottawa, du club Canadien et du club Saint-Denis, à Montréal (26). Par là, il a nettement plus d'envergure que les autres notables trifluviens: par exemple, J.-A. Tessier n'est membre que d'un seul club social, en dehors de Trois-Rivières, et c'est le club de la Garnison, à Québec (27).

Autre avantage de Bureau sur les notables trifluviens: il siège au conseil d'administration de la St. Maurice River Boom and Driving Company. Il est d'ailleurs un familier du monde des affaires. Son bureau d'avocats a la clientèle des grosses compagnies, qui prennent de plus en plus de place dans la vie économique de la Mauricie. Cette bonne connaissance du milieu des affaires permet à Bureau d'aller chercher du financement pour sa caisse électorale. L'enquête Désy nous révèle que c'est à l'occasion d'un voyage en train, au hasard d'une rencontre, que Bureau va obtenir des fonds d'une compagnie privée, pour financer la campagne de Tessier, en 1914.

Bref, le messie des rouges trifluviens est un être à part, un notable de grande envergure, qui domine une structure qu'il a lui-même édifiée: le pouvoir rouge de Trois-Rivières.

3. Anatomie du pouvoir rouge

Le pouvoir rouge, c'est une constellation de notables libéraux,

qui s'est formée au début du siècle, dans les hautes sphères de la société trifluvienne. Cette constellation s'est articulée autour d'une étoile de première grandeur, Jacques Bureau. Jusqu'à sa mort, en 1933, Bureau va renouveler son équipe, pour conserver vivant le pouvoir rouge dont il avait le contrôle.

La présente étude a permis d'identifier une douzaine de ces notables, qui tentent leur chance en politique et qui évoluent tous dans la mouvance de Jacques Bureau. Voici leurs noms et professions.

Tableau I
Les participants au pouvoir rouge
(1903-1933)

- BETTEZ, Arthur, homme d'affaires.
 - BIGUE, Philippe, avocat, associé de Tessier, puis de Bureau.
 - GARIEPY, Wilfrid, avocat, associé de Bureau.
 - LAJOIE, François, avocat, associé et neveu de Bureau.
 - LAJOIE, Léon, avocat, neveu de Bureau.
 - MERCIER, Ludger-Philippe, notaire.
 - ROBICHON, Georges-Henri, avocat.
 - RYAN, Robert, homme d'affaires.
 - SANSCHAGRIN, Joseph-Léger, homme d'affaires.
 - TESSIER, Joseph-Adolphe, avocat.
 - TOURIGNY, François-Siméon, avocat, associé de Bureau.
 - VIGNEAU, Joseph-Hector, vétérinaire.
-

(28)

Cette liste est partielle, mais elle est révélatrice. On y découvre que Bureau recrute ses hommes dans les professions libérales (9 sur 12) et, si possible, dans son propre cabinet d'avocats (4 sur 12). C'est d'ailleurs à ces gens-là qu'il réserve les meilleures candidatures: la mairie, l'investiture provinciale et aussi, après 1925, l'investiture fédérale. Aux hommes d'affaires, il confie plutôt l'intendance: Bettez sera organisateur - "un as (29)", commente

Rumilly - et Ryan sera trésorier du parti. Les deux seront conseillers municipaux et devront se contenter de cette fonction subalterne. Après l'enquête Désy, Arthur Bettez aura d'autres ambitions mais, pour les réaliser, il devra affronter son ancien patron, Jacques Bureau.

Le pouvoir rouge est donc fortement enraciné dans la bourgeoisie professionnelle, mais nous allons voir que sa grande force est de rayonner dans tous les milieux, de descendre dans les profondeurs sociales pour rejoindre le petit électeur. En ce sens, la machine de Bureau est beaucoup plus démocratique que celle des conservateurs. Bureau a su adapter le Parti libéral trifluvien à la nouvelle réalité socio-économique, qui prévaut dans la Mauricie industrielle. Oui, Trois-Rivières a changé et Bureau a été sensible à ce changement qui était, dans les faits, une véritable "révolution industrielle". Rumilly le note, en déplorant "ce changement graduel de la population, où les contremaîtres et les ouvriers [...] noyaient peu à peu le bloc des vieilles familles (30)". Cette nouvelle clientèle de contremaîtres et d'ouvriers, Bureau sait comment l'aborder. Il est lui-même un homme accessible, comme le fait remarquer Rumilly: "Jacques Bureau, jovial, plein d'entrain, familier avec tout le monde [...] est l'homme de ces nouveaux Trifluviens (31)".

Ce n'est pas tout. Bureau va ouvrir son Parti à l'élément ouvrier, par la création d'un club Laurier. Ce club politique est "la réserve à maintenir toujours sur pied et dont il s'agit de conserver les grâces (32)". On évalue ses effectifs à "trois ou quatre cents adeptes, tous journaliers pour la plupart [sic] et dont le vote compact [...] assure facilement une majorité aux candidats libéraux (32)". Le journal des rouges est fier de ce club local, qu'il présente tantôt comme "une citadelle redoutable", tantôt comme "un phare étincelant" (33).

Mais le club Laurier n'est pas seulement un réservoir de voteurs. C'est aussi une cellule partisane très efficace en période électorale.

Facilement mobilisable, elle se met au service des candidats libéraux. Ses membres peuvent servir d'escorte et de meneurs de claque; ils peuvent surveiller le vote et intimider les adversaires (34).

La principale qualité du club Laurier, nous l'avons dit, c'est son caractère démocratique. Dans cette structure politique largement ouverte aux libéraux de toutes conditions, le partisan de la base a l'impression de travailler au coude à coude avec les notables, avec les chefs. Ces chefs, ce sont bien sûr Jacques Bureau, président honoraire, et J.-A. Tessier, vice-président. Au club Laurier comme dans la vie publique en général, Bureau et Tessier sont en effet indissociables. Selon le mot de Rumilly, ils "forment mieux qu'une équipe: un attelage!" (35)". Le Bien public va dans le même sens quand il constate: "La réélection de M. Tessier [a] comme corollaire celle de M. Bureau. L'une ne va pas sans l'autre et la préparation de l'une fait la préparation de l'autre (36)".

Cette étroite collaboration entre les deux députés présente des avantages que l'on remarque très tôt. Le plus bel exemple est, sans doute, la réalisation du manège militaire de Trois-Rivières. Avec Bureau à Ottawa, Tessier à Québec et au régiment, ainsi que Tourigny à l'hôtel de ville, le projet du manège chemine allègrement, dans les premières années du XXI^e siècle. Toutes les difficultés sont aplaniées, puisque les négociations se font entre amis libéraux (37). Le manège est d'ailleurs un monument au pouvoir rouge et les libéraux s'y retrouvent dans les grandes occasions: c'est là que Tessier organise un Banquet Bureau, en 1907, et que Bureau organise un Banquet Tessier, en 1910.

En face de ce pouvoir rouge si solidaire, populiste et bien organisé, les conservateurs font figure d'opposition. On peut même parler de "résistance bleu" et dresser la liste de ceux qui la composent, comme nous l'avons fait plus tôt avec le pouvoir rouge.

Tableau II
Les participants à la résistance bleue
(1903-1933)

-
- BOURGEOIS, Charles, avocat.
 - DESY, Joseph-Alfred, avocat (2).
 - DUPLESSIS, Nérée, avocat (1).
 - DUPLESSIS, Maurice, avocat.
 - LAMY, Napoléon, bijoutier (2).
 - NORMAND, Louis-Philippe, médecin (1).
 - MARTEL, Pierre-Narcisse, avocat (2).
 - PANNETON, Philippe-Elisée, avocat et gérant de banque (1).
-

(1) Battu par Jacques Bureau (2) Battu par J.-A. Tessier

Cette liste de notables nous révèle que les conservateurs trifluviens sont des survivants du XIXième siècle et les héritiers spirituels de Mgr Laflèche. Du groupe, Nérée Duplessis et P.-E. Panneton ont tous deux fréquenté le prélat, et trois de ces personnages sont les fils d'amis de Mgr Laflèche. Ce sont Charles Bourgeois, Louis-Philippe Normand et, bien sûr, le fils de Nérée Duplessis, Maurice.

Deuxième constatation: La constellation des notables bleus répond exactement à la hiérarchie du pouvoir rouge. Au niveau supérieur, le fédéral, s'affrontent les étoiles de première grandeur: les leaders bleus, des professionnels, se réservent le droit de défier Jacques Bureau. Ce sera Nérée Duplessis, en 1904, P.-E. Panneton en 1908, ainsi que L.-P. Normand en 1911 et 1921. Les étoiles de deuxième magnitude disputeront la victoire à J.-A. Tessier.

CHAPITRE III L'APOGEE D'UN ROUGE

1. Tessier au parlement: la voix de Trois-Rivières

A Trois-Rivières, Tessier profite de la protection de Jacques Bureau. A Québec, le député de Trois-Rivières jouit de la confiance du Premier ministre Lomer Gouin. Rumilly le constate: "Tessier n'était pas très brillant, mais Jacques Bureau et Lomer Gouin le tenaient pour un homme sûr (38)". Ce même Rumilly nous brosse en quelques lignes un portrait de celui qui sera, à Québec, le chef de Tessier pendant seize ans:

"Gouin [...] gouvernait la province avec un succès réel, continu et même croissant. Il avait accumulé des réussites sans éclat, mais sûres [...] Ses idées en matière économiques étaient celles de la bourgeoisie de son temps [...] Il croyait au libéralisme économique, aux vertus de la concurrence, à la sélection naturelle (39)".

J.-A. Tessier endosse l'idéologie de son chef et répète un crédo politique qu'il emprunte à Lomer Gouin:

"Ce que nous voulons [...] c'est le progrès dans l'ordre, c'est la pratique de la liberté et de la tolérance [...] Ce que nous voulons, c'est la conservation de l'autonomie provinciale (40)".

L'autonomie provinciale est d'ailleurs un objectif commun à Gouin et à Tessier. Ils sont dans une même situation de dépendance vis-à-vis d'un grand frère fédéral, puissant et charismatique. Gouin vit dans l'ombre de Laurier, "l'homme que l'on vénère [...] comme un Dieu (41)". Quant à Tessier, il joue à Trois-Rivières un rôle de second plan, derrière Jacques Bureau.

Du point de vue personnel, Gouin et Tessier ont aussi des "atomes crochus". Ils sont nés la même année, dans des villages voisins, ils ont étudié ensemble et milité tous deux pour Honoré Mercier. Ils présentent même une certaine ressemblance et le portrait que fait Rumilly de Lomer Gouin pourrait aussi s'appliquer à Tessier: "Bourru par timidité foncière, il ne cajolait pas les journalistes. Il ne soulevait pas les foules. Cependant, il s'était imposé. Les jeunes nationalistes avaient renoncé à railler [...] son buste épais (42)".

Tessier peut donc entreprendre en 1904 une belle carrière parlementaire: Gouin s'occupera de son avancement. En 1908, Tessier accède à la présidence du Comité des bills privés. En 1912, il sera vice-président de la Chambre. Au parlement, Tessier a d'ailleurs l'occasion de s'illustrer dans des occasions remarquables. En 1909 le député de Trois-Rivières croise le fer avec les ténors de l'opposition, Henri Bourassa et Armand Lavergne, sur la question du domaine forestier (43). La même année, encore sur une question forestière, un député libéral est accusé de fraude. Gouin recrute un comité d'enquête de six députés des deux partis: Tessier en sera (44).

Le député de Trois-Rivières a donc développé une certaine expertise sur les questions forestières. Ce n'est pas négligeable, au moment où les grandes compagnies papetières commencent à occuper la région de Trois-Rivières. C'est d'ailleurs une législation du gouvernement de Lomer Gouin, en 1910, qui donne un essor décisif à cette industrie, particulièrement en Mauricie (45).

Au parlement de Québec, Tessier est aussi porteur des requêtes du milieu trifluvien. On demande bien des choses au député de Trois-Rivières: un nouveau pont sur le Saint-Maurice, avec abolition du péage, un agrandissement du palais de justice, une école normale, une batisse sur le terrain de l'exposition, le pavage de certaines rues (46). Voilà les attentes de la Ville, dans les seules années 1904 - 1914.

Pendant cette période, le député provincial et tous les autres détenteurs du pouvoir trifluvien seront mis à rude épreuve dans des circonstances tragiques: le grand incendie de 1908. La conflagration qui détruit alors le centre-ville et la reconstruction qui va suivre vont mobiliser tous les notables. Pour les entrepreneurs, les hommes de loi et les autres professionnels, ce sera l'occasion de faire d'excellentes affaires. Pour des politiciens comme J.-A. Tessier, c'est l'occasion de se mettre en valeur.

Tessier est d'ailleurs impliqué à trois niveaux. Sinistré, il suit de très près la tournure de cet événement, qui a perturbé sa vie personnelle et familiale. Commandant du régiment, il ouvre le manège militaire à des dizaines de sans-abris et devient, en quelque sorte, le chef de cette petite communauté improvisée. Député provincial, il entreprend à Québec des démarches pour venir en aide à la ville éprouvée.

Le résultat le plus tangible de son action sera l'adoption d'une loi provinciale qui autorise une émission d'obligations de \$650,000 "dont le capital et les intérêts sont garantis par le Gouvernement pour la somme de \$400,000 (47)". L'argent ainsi obtenu est mis à la disposition des sinistrés, mais le conseil municipal est blâmé par Tessier, qui dénonce "les délais extraordinaires" que doivent encourir les emprunteurs.

L'attitude de Tessier dans cette affaire lui vaut la reconnaissance des Trifluviens. Jacques Bureau en profite pour organiser un "Banquet Tessier", en 1910. Officiellement, l'événement se veut une "fête de famille dont le héros sera notre populaire député" ainsi qu'un "témoignage d'estime et de reconnaissance" (48). C'est peut-être vrai. Mais, la tenue du banquet est aussi une opération stratégique et partisane voulue par Jacques Bureau.

Le 25 septembre 1910, les conservateurs et leurs alliés

nationalistes ont réussi une assemblée monstre à Grand-Mère. "Près de six mille personnes [...] s'étaient rendues acclamer les champions de notre autonomie (49)". Henri Bourassa y dénonce la trahison de Laurier et le jeune avocat J.-A. Désy prend la parole, au nom des conservateurs trifluviens.

Réaction libérale: Jacques Bureau décide de fêter Tessier, le 5 octobre. Il y a plus de quatre cents convives et les journaux de Montréal couvrent l'événement. Quelques présences remarquées: MM Gouin et Taschereau sont venus de Québec; le maire conservateur de Trois-Rivières, Louis-Philippe Normand ajoute une touche de bleu dans ce décor rouge. Quelques absences remarquées: M. Laurier et ses ministres d'Ottawa envoient des lettres d'excuses. Tessier va prononcer à cette occasion un discours sans éclat, mais qui passera à la postérité, en étant publié dans un journal local (50).

Le député de Trois-Rivières n'a toutefois pas besoin de tous ces hommages car c'est dans le vote populaire que les Trifluviens lui manifestent leur estime. En 1904, élu par acclamation, Tessier considère que c'est là "le plus beau témoignage de confiance qu'un homme public puisse recevoir (51)". En 1908, après une brillante victoire, il affiche "la plus grande majorité qu'aucun candidat n'avait remporté dans le comté de Trois-Rivières, depuis la Confédération (52)". Cette victoire a cependant coûté cher à la caisse électorale de Jacques Bureau: les libéraux de Trois-Rivières déclarent des dépenses de \$515.80, alors que, dans Nicolet, le ministre Devlin a dépensé quatre fois moins pour en arriver au même résultat (53).

D'une élection à l'autre, la performance électorale de Tessier demeure excellente, dépassant même celle de Gouin au Québec. À ce chapitre, la comparaison des pourcentages favorise toujours Tessier.

Tableau III
Performance électorale des libéraux
(1908-1927)

Année d'élections générales	Candidat	Suffrage des libéraux au Québec	Suffrage des libéraux à Trois-Rivières
1908	Tessier	55,3%	57,1%
1912	Tessier	54,3%	56,1%
1916	Tessier	64,6%	65,5%
1919	Tessier	70%	Acclamation
1923	Mercier	55,3%	54,8%
1927	Mercier	62,7%	48,7%

(54)

On remarque que le successeur de Tessier, en 1923 et 1927, réalise une moins bonne performance: il perdra d'ailleurs le comté en 1927, aux mains de Maurice Duplessis.

Ce successeur s'appelle Ludger-Philippe Mercier. Dès 1905, il apparaît dans le sillage de Tessier, qui lui offre sa protection politique. Comme Bureau avait "adopté" Tessier, en 1900, celui-ci va patronner Mercier et assurer son avancement.

Mercier s'installe à Trois-Rivières en 1905. Il entre au régiment et devient "l'ombre" de J.-A. Tessier. En 1908, il est l'agent officiel du député de Trois-Rivières. En 1910, il est souscripteur au Banquet Tessier; la même année, il se marie et Tessier lui sert de père. En 1912, il remplace Tessier à la tête du régiment. En 1913, il devient conseiller municipal et, plus tard, notaire de la Ville, sous l'administration Tessier. En 1921, il sera élu député libéral provincial, en remplacement de Tessier.

Si les deux hommes vont se suivre au parlement, en 1921, ils siègent ensemble à l'hôtel de ville dès 1913. Ce mandat municipal, nous l'appellerons "le triomphe de l'affairisme".

2. Tessier à la mairie: le triomphe de l'affairisme.

En 1913, l'hôtel de ville est le dernier bastion où se réfugient les conservateurs trifluviens. En poste depuis 1908, le maire Louis-Philippe Normand annonce son retrait de la vie publique; son rival politique, Jacques Bureau, lance alors ses troupes à l'assaut de l'hôtel de ville. La charge est menée par les colonels J.-A. Tessier et L.-P. Mercier qui remportent une victoire totale, à la mairie et aux six postes de conseillers. C'est une première à Trois-Rivières: depuis la Confédération, le conseil avait toujours été partagé entre les deux grandes allégeances. Le journal de l'évêché dénonce "le coup de force" du club Laurier et "la main mise d'un seul parti sur nos affaires municipales (55)".

L'administration Tessier ne met pas de temps à s'imposer et c'est Mercier qui est chargé de faire maison nette. En moins de cinq mois, le conseil congédie et remplace l'évaluateur en chef, l'avocat de la Ville (Me Désy), le médecin du bureau de santé, trois employés cols-blancs et trois employés manuels. De plus, le conseil accepte la démission de trois policiers. Les douze employés en cause constituent plus du tiers de la fonction publique municipale (56). La gestion partisane du nouveau conseil provoquera plus tard ce commentaire: "un gratteur de rue et un simple journalier ne peut trouver d'emploi à la Corporation, à moins qu'il n'avoue être rouge à la manière de Jacques Bureau (57)".

Malheureusement pour les opposants, le régime des colonels est appelé à durer. Tessier y voit personnellement. Quant arrive l'échéance électorale de 1915, il fait voter, à la fois au parlement de Québec et au conseil trifluvien, une législation qui modifie la charte de la municipalité: les mandats seront maintenant de quatre ans au

lieu de deux. Le Bien public dénonce cette "mesure autocrate (58)" et cet "attentat audacieusement porté contre l'autonomie municipale (59)".

Il faut dire que l'administration Tessier a besoin de bien du temps pour réaliser son programme ambitieux de développement de la ville. Avec les colonels Tessier et Mercier, ce sont aussi les gens d'affaires qui sont entrés à l'hôtel de ville. Ils ont des idées, des projets. Ils veulent administrer Trois-Rivières comme une entreprise et en faire un modèle de développement, tant résidentiel qu'industriel. Trois de ces hommes d'affaires retiennent particulièrement l'attention: MM Ryan, Bettez et Sanschagrin, tous trois élus en 1913.

Robert Ryan est le ténor du conseil. Irlandais, bilingue, dynamique, il est le porte-parole de la Chambre de commerce et, accessoirement, le trésorier de la caisse électorale des libéraux trifluviens. Ryan voit grand pour Trois-Rivières. Dès 1913, il lance une offensive publicitaire qui vante la ville "et ses exceptionnelles possibilités industrielles et manufacturières (60)." En 1914, il pilote et réalise le projet d'un "Bureau de publicité et d'industrie"; un premier commissaire industriel est embauché et rend des comptes à un comité conjoint, formé de représentants de la Ville et de la Chambre de commerce (61). Sous l'impulsion de Ryan, le conseil municipal adopte toute une série de mesures favorisant l'industrie: en 5 ans, de 1913 à 1918, 32 règlements sont adoptés: c'est 7 de plus que pour la période de 1888 à 1913 (62). Ryan s'intéresse aussi à la question de l'heure: la prohibition. Un référendum a lieu le 1er décembre 1915 et Ryan met en garde la population et le conseil: voter pour la prohibition, c'est occasionner "des pertes considérables pour certains contribuables (63)".

Le principal intéressé par la question de la prohibition est toutefois le conseiller Arthur Bettez. Vice-président d'une brasserie et propriétaire d'un hôtel, il doit sa réussite au commerce des alcools (64) et représente à l'hôtel de ville les intérêts des aubergistes. Comme tel, il contrôle les permis d'alcool délivrés

par la Ville et réglemente le commerce de l'hôtellerie et de l'hébergement. Même les salles de billard sont sous son contrôle (65). A cause de cela, Bettez est sans doute le politicien le plus dénoncé par les milieux cléricaux. Il a contre lui Le Bien public, la ligue du Sacré-Coeur et les sociétés de tempérance. Même l'évêque de Trois-Rivières, Mgr Cloutier, pourtant discret en politique, ne peut s'empêcher d'intervenir: "Le Conseil de ville ne devrait pas ouvrir ses portes à un homme intéressé dans le commerce de l'alcool (66)". Avec beaucoup d'insistance, le journal de l'évêché s'acharne sur celui qu'il appelle "le buvetier". De plus, le clergé lui en veut pour une autre raison: avec ses collègues du conseil, Bettez favorise l'enracinement à Trois-Rivières des syndicats internationaux. C'est une gifle à l'évêché et à l'organisme qu'il patronne, la Corporation ouvrière catholique. A partir de 1913, les "internationaux" tiennent à l'hôtel de ville des assemblées de recrutement (67).

Après Ryan et Bettez, J.-L. Sanschagrin est le troisième "affairiste" de l'administration Tessier. Il est un chaud partisan du développement, comme tous ceux qui ont quelque chose à développer: dans son cas, il s'agit de terrains à vocation résidentielle, sur le premier coteau. Entré au conseil en 1913, Sanschagrin obtient le prolongement des services municipaux le long du boulevard Saint-Louis. En 1915, il se retire du conseil pour aller vendre ses magnifiques lots maintenant desservis. La presse d'opposition l'accuse d'avoir, aux frais des contribuables, préparé "un paradis de délices sur le coteau (68)". Réplique des libéraux: au temps du maire Normand, la ville avait desservi les terrains du "Plateau des pins", qui appartenaient à des conservateurs.

Malgré les attaques contre ses collègues, Tessier connaît quand même du succès, dans les premières années de son administration. L'essor industriel de Trois-Rivières est particulièrement remarquable: de 1913 à 1917, le nombre d'entreprises passe de 28 à 44 et l'évaluation industrielle, de 1,17 à 5,33 millions de dollars (69). La

population est aussi en croissance, de 15 à 18 000 habitants, et M. le maire déclare au journal The Gazette qu'il entend annexer "the flourishing parish of Cap-de-la-Madeleine" (70).

Tessier a maintenant une réputation provinciale. D'autant plus que 1914 le voit accéder au cabinet provincial.

3. Mars 1914: Trois-Rivières en élection

Quand un député en cours de mandat accède au cabinet, la loi prévoit qu'il doit retourner en élection. Ce n'est habituellement qu'une simple formalité et l'élection se fait par acclamation. A Trois-Rivières, trois nouveaux ministres ont ainsi été réélus, depuis la Confédération (71). Tessier n'aura pas droit à ce traitement.

En 1914, les conservateurs sont optimistes. Au fédéral, ils ont le pouvoir depuis trois ans. Au provincial, le gouvernement Gouin est aux prises avec un scandale considérable dans lequel sont compromis un député et deux sénateurs (72). Pour les bleus, l'occasion est belle de mettre à l'épreuve le gouvernement libéral de Québec. La bataille de Trois-Rivières peut commencer.

Le candidat des conservateurs est un avocat de grande réputation, J.-A. Désy. Depuis sa jeunesse, il participe aux assemblées publiques et partage la vedette avec les ténors de l'époque, Henri Bourassa et Armand Lavergne. Instruit, beau garçon, élégant, Désy est, selon le mot de Rumilly, "plus brillant que le candidat libéral (73)". De plus, il a un compte à régler avec Tessier, qui l'a congédié en 1913.

Pendant les quelques semaines de la campagne électorale, les Trifluviens ont l'impression de porter le sort de toute la province. Les journalistes de Montréal et de Québec sont en ville et les orateurs se succèdent sur les tribunes. On évite toutefois les assemblées contradictoires pour une raison très simple: à Trois-Rivières, "nous partageons avec Saint-Hyacinthe la triste renommée de ne pouvoir ici

avoir d'assemblée contradictoire sans que cela ne tourne à l'émeute (74)".

L'élection de 1914 est la plus dure pour Tessier. Mais sa victoire n'en est que plus triomphale. De tout le Québec affluent les messages de félicitations: Gouin et ses ministres, les directeurs de journaux rouges, des chefs d'entreprise, des confrères de classe et, surtout, de simples militants enthousiastes. Ces messages-ci sont particulièrement intéressants, car ils révèlent les sentiments profonds de cette foule anonyme que l'on appelle les partisans. En voici quelques exemples:

"Tous les rouges sont contents"... "Vive les vrais patriotes"..."Belle victoire sur la clique bleue nationaliste"... "One more nail in our opponents' casket"... "Les cendres de Laviolette ont dû tressaillir de joie"... "Les Bleus étaient sûrs de gagner et ils ne se sont pas gênés pour gager de l'argent mais on les a sonnés encore une fois" (75)

C'est donc une grande victoire pour Tessier, mais la bataille de Trois-Rivières n'est pas terminée pour autant. Six ans plus tard, les événements de 1914 seront évoqués devant J.-A. Désy, devenu juge de la Cour supérieure.

4. Tessier au cabinet: le grand voyer de Lomer Gouin

A l'élection de 1908, Gouin avait annoncé la promotion au cabinet du député de Trois-Rivières. Deux ans plus tard, Le Bien public revient sur cette promesse: "M. Tessier n'est pas ministre [...] Il vaut bien la demi-douzaine de ministres que nous avons à Québec, et nous nous demandons encore pourquoi le ministre que nous avons dans le district se trouve être à Nicolet au lieu d'être aux Trois-Rivières (76)". La ville veut donc avoir son ministre et, justement, la province aura bientôt besoin d'un nouveau membre du cabinet.

La voirie provinciale est une priorité du Premier ministre

Lomer Gouin, qui déclare: "Nous avons décidé de faire pour la voirie, pour les routes carrossables, ce qui s'est fait dans le passé pour les chemins de fer" (77). A cette fin, en 1912, il crée le ministère de la Voirie et inaugure "la politique des bons chemins". Le Premier ministre espère ainsi atteindre un double objectif: développer un réseau de routes provinciales et encourager les municipalités à entretenir correctement les routes secondaires. Par la loi de 1912, le gouvernement s'engage à garantir les emprunts contractés par les municipalités pour défrayer les dépenses de la voirie.

La politique des "bons chemins" est difficile d'application, car les agents du gouvernement doivent négocier avec des centaines de municipalités dont plusieurs, surtout en milieu rural, sont franchement réticentes. C'est le ministre de l'Agriculture qui est chargé de la Voirie, mais, en 1914, on sépare les deux juridictions. Le poste de ministre de la Voirie échoit au député de Trois-Rivières, qui deviendra dans l'entourage du Premier ministre un personnage considérable: Gouin et Tessier vont parcourir ensemble la province pendant six ans, pour inaugurer des routes et des ponts.

Le nouveau ministre sera une cible de choix pour l'opposition. Les conservateurs raillent Tessier et la politique de "bouts de chemins" de son chef. En 1916, pendant l'élection générale, ils font le tour des campagnes pour dénoncer l'ingérence du gouvernement dans les affaires municipales. Le critique officiel de l'opposition en matière de voirie, Arthur Sauvé, envoie un questionnaire aux maires du Québec, pour mesurer leur insatisfaction vis-à-vis du nouveau ministère. Pour les bleus, la voirie est l'un des "points sensibles (78)" du gouvernement.

L'acharnement de l'opposition est la preuve que Tessier occupe au cabinet une position stratégique. Au plan politique, le colonel est encore sur la ligne de feu. Son tempérament vigoureux le sert bien: en 1915, il entraîne des journalistes et des fonctionnaires dans une

longue randonnée automobile, pour leur montrer la nouvelle route Montréal - Québec (79). En 1916, le ministère de Tessier organise à Montréal un "congrès des bonnes routes" qui attire des participants de tout le Canada et même des Etats-Unis. Le ministère reçoit d'ailleurs des lettres de félicitations qu'il rend publiques: plusieurs messages sont signés par des Ontariens et des Américains, qui considèrent la voirie québécoise comme un exemple pour tout le continent. Pour sa part, le président de l'Association des bons chemins de l'Ontario félicite l'administration québécoise pour ses succès, qui sont dus "au calibre des hommes à qui elle a confié la tâche (80)". C'est un hommage à Tessier.

Le défi est énorme, à cause des exigences croissantes de l'automobilisme. Quand Tessier entre au cabinet, le Québec compte 10 000 véhicules; quand il part, en 1921, on en dénombre six fois plus (81). La même année, on estime que le ministère de Tessier a dépensé trente millions en sept ans, pour se rendre responsable de 3 500 milles de routes carrossables.(82)

Le successeur de Gouin, Alexandre Taschereau, considère qu'il hérite de "la meilleure voirie au Canada (83)" et, quand vient le temps de trouver un remplaçant à Tessier, il choisira un poids-lourd du Parti libéral, Joseph-Léonide Perron. Conseiller législatif, organisateur en chef des libéraux dans la région de Montréal, avocat et directeur de quelques grandes compagnies, Perron est un personnage ambitieux qui souhaite un jour diriger la province. De plus, le nouveau ministre connaît bien la voirie provinciale, puisqu'il siège à la fois au cabinet et au conseil d'administration de la Canada Cement, qui est un fournisseur de son propre ministère (84).

CHAPITRE IV
UN HOMME ET SA VILLE

1. Un portrait de Tessier

J.-A. Tessier n'est pas grand. En tout cas, il est bien plus petit que Wilfrid Laurier, qui le dépasse d'une tête. Le colonel ne mesure guère plus que la taille minimum qu'on exige au régiment, soit cinq pieds et cinq pouces. Par contre, Tessier est robuste; il le faut, quand on est à la fois raquetteur et milicien.

Sur ce corps trapu, on découvre une tête puissante de paysan normand. Un confrère de Tessier, qui lui écrit en 1914, le décrit en ces mots: "Rien ne t'effraie, tu n'as pas la tête grosse et frisée pour rien et tu as toujours eu un front de boeuf (85)". Cette forte tête se présente quand même au goût du jour: Tessier porte la moustache drue et le cheveu court. C'est à la fois pour respecter les consignes du régiment et pour donner l'image du notable "moderne". Bien de son temps, Tessier ne porte pas les attributs virils des notables du XIX^e siècle: il laisse à Nérée Duplessis le port de la moustache à l'impériale, avec barbiche assortie, de style Napoléon III. Tessier cultive d'ailleurs son image publique et il pose avec orgueil pour la postérité. Sur ses photos officielles, il porte la toge, l'uniforme ou simplement l'habit, mais les trois vêtements témoignent de l'autorité et de l'urbanité auxquelles prétend ce fils de cultivateur.

Homme de la ville, Tessier conserve toutefois de son vieux fond rural un amour évident pour la campagne et la forêt. "Gentleman-farmer", il a dans la banlieue de Trois-Rivières un domaine qui porte le nom de sa fille: c'est "la Ferme Blanche". Il est aussi président

de l'Exposition agricole des Trois-Rivières, où il signe une prose de qualité douteuse, comme cette invitation à venir voir des "émotionnantes exercices de trapèze et autres jeux sportiques [sic] (86)". Rural, donc, mais aussi homme des bois, Tessier est ainsi décrit par Robert Rumilly: "Grand chasseur et grand pêcheur, il connaissait tous les cours d'eau de la vallée du Saint-Maurice (87)". Ce commentaire est renforcé par la confidence d'un correspondant de Québec, qui lui dit: "Je ne désespère pas de vous entendre me donner une conférence sur les merveilles de la rivière Croche (88)". Peu avant sa mort, Tessier occupera la présidence de son club de chasse et pêche, le "Masketsi". A la même époque, il se dit membre du club Saint-Louis et des Chevaliers de Colomb, à Trois-Rivières, ainsi que du club de la Garnison, à Québec (89). C'est là une vie sociale bien limitée, si on la compare avec celle de Jacques Bureau. Remarquons cependant que les fonctions officielles de Tessier, au régiment comme en politique, supposent beaucoup de sorties mondaines et de rencontres sociales.

Madame Tessier, née Elmire Guillet, accompagne son mari et, quand c'est Monsieur qui invite, on retrouve aussi le nom de Madame. Mais cette femme joue un rôle très effacé. Quand Tessier lui rend hommage, il salue en même temps toutes les femmes de son entourage: "Elles ne m'ont pas ménagé leurs sympathies", dit-il, "elles ont été les auxiliaires de mes victoires et aujourd'hui elles viennent ajouter par leur présence l'auréole de la gaîté et de la beauté (90)". Voici un compliment assez banal, mais celui qui le prononce est un bien pauvre orateur et il le sait.

C'est vrai, Tessier a laissé le souvenir d'un politicien terne et d'un orateur médiocre. Le seul historien qui nous brosse un portrait de lui est Robert Rumilly, qui a pris ses renseignements chez Duplessis. Le résultat n'est pas flatteur:

"pas très brillant (91)"... "trapu, négligé, peu éloquent (92)"... "bon garçon sans élévation morale (93)"... "personnalité sans éclat (94)"... "type du back-bencher dont on ne saurait citer une

initiative (95)".

Bien sûr, les jugements de Rumilly sont injustes, mais ils ont un fond de vérité. Devant ses partisans, Tessier a déjà fait cette confession: "Vous pourriez avoir un député plus brillant et plus éloquent que moi (96)". Pour compenser, il vante sa sincérité à toute épreuve. Là-dessus aussi, les faits lui donnent raison. Tessier est un être entier, direct, impulsif. Il avoue au juge Désy: "Personne n'ignore que j'ai un tempérament un peu vif (97)". Ce tempérament lui fait poser des gestes excessifs, comme sa démission comme avocat de la Ville en 1905. La situation est simple: les amis libéraux de Tessier, qui occupent l'hôtel de ville, ont demandé un avis légal à un avocat de Québec. Tessier, qui est le procureur de la Cité, en prend ombrage et démissionne d'un poste qu'il avait pourtant mérité de haute lutte (98).

Sous l'impulsion du moment, Tessier lance à ses adversaires des invectives qui révèlent son vieux fond rural. Ainsi, en 1916, des Trifluviens se présentent à Québec pour porter plainte contre l'administration de leur ville; le député-maire se fâche et les traite d'"eteignouères" et de "castors" (99). Le Bien public, qui rapporte l'incident, insiste sur la prononciation du premier mot, qui est indigne d'un homme public. "Eteignoir" est un vieux mot du répertoire politique: il identifiait tous ces "habitants" têtus, qui avaient refusé de payer les premières taxes scolaires, en 1845. Quant à l'expression "castors", elle désignait les conservateurs ultramontains des années 1880. Sous cet aspect, Tessier est resté un homme du XIX^e siècle.

L'homme que nous décrivons n'a donc rien d'un intellectuel. Il est plus à l'aise dans l'action politique que dans le commerce des idées. A ce chapitre, il a plutôt tendance à reprendre à son compte l'idéologie libérale de son temps, telle que formulée par d'autres: il citera volontiers Wilfrid Laurier, Lomer Gouin ou Rodolphe Lemieux (100). Par contre, c'est dans l'action que Tessier révèle sa pensée

profonde et, en ce sens, on peut dire qu'il est porteur des contradictions du Québec, à son époque. Relevons deux cas: la réaction de Tessier devant la guerre et son attitude vis-à-vis du clergé.

De 1914 à 1918, le colonel Tessier se trouve dans une position délicate: il est pour l'effort de guerre mais contre la conscription. En ce sens, il est solidaire de son chef, Lomer Gouin, mais on sent chez lui une fougue toute militaire pour abattre les ennemis de l'Empire. En 1915, il refuse un contrat à la "Shawinigan Quarry", dont l'agent d'affaires est "d'origine et de principe allemands (101)". Pendant toute la durée de la guerre, au conseil municipal, il favorisera les mesures qui vont dans le sens de l'effort de guerre: souscriptions au fonds patriotique, octroi au comité France-Amérique, prêts de salles, émission de permis pour des collectes et des levées de fonds (102) etc. De plus, Tessier va militer pour la sauvegarde de l'unité canadienne, pendant la crise de la conscription. Pour ce faire, il endosse les initiatives du mouvement de la Bonne Entente, "qui a pour but de rapprocher les meilleurs éléments des provinces de Québec et d'Ontario (103)". Le maire de Trois-Rivières inscrit sa ville au "congrès de la victoire" et au "congrès de l'unité nationale". Il veut sauver le Canada, de l'intérieur.

Malgré tout cela, Tessier reste farouchement opposé à la conscription et la dénonce sur toutes les tribunes. C'est là une position inconfortable, mais Tessier s'en sort mieux que son rival politique, le docteur Normand, qui est à la fois anti-militariste et fidèle partisan de Robert Borden, le "père" de la conscription.

Vis-à-vis du clergé, Tessier se trouve aussi dans une position ambiguë. D'une part, il cherche l'alliance cléricale et respecte la soutane. Il ne rate pas une grand'messe de la Saint-Jean-Baptiste, où il est le seul libéral "dans le bas du chœur (104)", avec les invités de Monseigneur. Dans les grandes occasions, il rend hommage au clergé

et à ses institutions, d'où "sont sortis des hommes qui ont fait la gloire et l'honneur du pays (105)". D'autre part, comme maire, il se trouve à la tête d'une administration honnie par le clergé. Plus ou moins tacitement, Tessier cautionne Bureau, Bettez et Ryan, qui affrontent l'évêché sur quelques sujets brûlants, notamment les "buvettes publiques", "les vues le dimanche", les salles de "pool" et les unions internationales. Cet homme de la vieille société ouvre sa ville aux nouveautés du XXI^e siècle.

Voilà donc Tessier à cheval sur deux siècles, et parfois déchiré entre deux allégeances. Pourtant, sous certains aspects, ce petit notable de province apparaît comme résolument original et progressiste. A l'image du Québec de son temps, Tessier a pris - et réussi - le virage technologique du XXI^e siècle. Lui-même de formation classique, il orientera son fils unique vers le génie forestier (106). De plus, il va passer les quinze dernières années de sa vie au milieu des ingénieurs du gouvernement et de l'entreprise privée. En 1914, il est au ministère de la Voirie et, en 1921, à la présidence de la Commission des eaux courantes: ce sont deux crénaux technologiques, deux secteurs de pointe, deux priorités du gouvernement.

On peut donc dire de Tessier qu'il est plus énergique qu'intelligent, plus batailleur que stratège et plus moderne qu'il ne le semble. On peut surtout conclure qu'il incarne bien la Mauricie de son temps: il est de la ville, mais son fond est rural et ses horizons sont largement ouverts sur un arrière-pays de forêts et de lacs. Tessier n'est pas seulement de son époque; il est aussi de sa région. Les gens le savent, ils se reconnaissent en lui, ils votent Tessier.

2. Trois-Rivières sous Tessier

On ne peut parler de Tessier sans aborder le sujet de Trois-Rivières et des Trifluviens. En effet, le succès politique de Tessier va de pair avec la croissance prodigieuse de sa ville: les deux phénomènes sont contemporains, proportionnels et intimement liés.

D'une part, les administrateurs libéraux réaménagent leur ville; ils en font un nouvel espace, plus industriel et plus urbanisé. D'autre part, les nouveaux Trifluviens, qui arrivent en ville, portent et maintiennent au pouvoir les libéraux. La boucle est bouclée.

Entre la première élection de Tessier comme député, en 1904, et sa retraite de 1921, la population de Trois-Rivières passe de 10 000 à 23 000 habitants. Le noyau urbain, vieux de deux siècles et demi, éclate dans toutes les directions et la bourgeoisie, qui habitait autour de la cathédrale, se trouve "noyée" sous le flot des nouveaux arrivants. Cet essor démographique se traduit par la multiplication des nouvelles paroisses, qui sont autant de "petites patries", voisines et parfois rivales. Tessier est député quand on érige Saint-Philippe (1909), Sainte-Cécile (1912) et Notre-Dame (1911); les trois paroisses forment une première "ceinture" ouvrière, déployée autour du vieux quartier bourgeois. L'administration Tessier aménage dès 1913 une deuxième "ceinture", qui sera découpée en paroisses dans les années suivantes: Saint-Sacrement (1926), Saint-François-d'Assise (1927) et Sainte-Marguerite (1932).

Le Trois-Rivières du XIX^e siècle était une cellule paroissiale unique, dominée par l'évêché et par quelques familles de la bourgeoisie. A l'époque de Tessier, et un peu à cause de lui, la ville devient une mosaïque de paroisses. Selon l'expression de Jean Hamelin, la nouvelle ville industrielle est un "assemblage mal ajusté de villages autonomes dans lesquels dominent les relations de voisinage (107)". Oui, l'espace s'urbanise plus vite que les mentalités, qui restent encore rurales; les nouveaux citadins sont en fait "des êtres hybrides issus d'une symbiose ville-campagne, dont la vision du monde s'accorde mal de la vie urbaine (108)".

Au plan politique, ces nouveaux Trifluviens ont une certaine conscience de classe, qui les rend hostiles aux "vieilles familles" et à leurs priviléges héréditaires. Ils hésiteront à mettre leur

confiance dans le Parti conservateur et dans son chef de file, le docteur Normand. N'est-il pas un "grand bourgeois trifluvien" qui "se rattache à la vieille école ultramontaine (109)"? N'est-ce pas lui qui "incarne l'esprit des vieilles familles (110)"?

En contrepartie, les libéraux offrent une image d'ouverture, de nouveauté, de populisme. Nous avons déjà parlé de Jacques Bureau, qui cache ses origines patriciennes sous des allures familiaires; ce notable est "un si bon camarade, excellent bilingue, à l'aise dans tous les milieux - un "mixer disaient les Anglais - et d'une fidélité insigne à ses amis (111)". Quant à Tessier, il est lui-même un campagnard qui a réussi; et puis, "il connaissait la ville jusque dans ses recoins sordides (112)". Mais le plus populiste des libéraux reste Bettez: il "se présente tantôt comme "homme d'affaires", tantôt comme "fils d'ouvrier", plus souvent comme "ouvrier" tout court (113)". Bettez, c'est le rêve américain de la réussite individuelle, en version trifluvienne; parti de rien, il est parvenu à force de travail, de calcul et de risque.

Dans les milieux populaires, les libéraux ont vraiment une longueur d'avance, au niveau de l'image; ils ont le même avantage, au niveau du discours. Pendant que le docteur Normand dit s'engager "pour ma race et pour ma patrie (114)", les libéraux tiennent un langage beaucoup plus proche des préoccupations des ouvriers: l'emploi, la syndicalisation, la liberté de boire et l'accès aux divertissements modernes, comme le billard et le cinéma. Ils gardent aussi en réserve quelques sujets nationaux hautement émotifs, comme "la conscription" et "les cheveux blancs de M. Laurier (115)".

De plus, les libéraux sont des gens de pouvoir: à Trois-Rivières, ils occupent toujours au moins un palier de décision, ils rendent des services et vont chercher en retour des votes de reconnaissance, à tous les niveaux. Ainsi, on va voter Tessier parce qu'on veut remercier Bureau, et inversement. Ce marchandage est certes aussi vieux que la

démocratie, mais il devient un art consommé et une pratique courante dans le Québec libéral de début du siècle, comme le constate Jean-Charles Bonenfant (116).

Ceci étant dit, on trouve normal que le journal libéral s'appelle Le Nouveau Trois-Rivières. C'est plus qu'une abstraction. Cette nouvelle ville existe; elle est une réalité physique, sociale et politique. Elle est surtout le théâtre d'un rapport de force, qui favorise nettement J.-A. Tessier et ses amis libéraux.

DEUXIÈME PARTIE: L'ENQUÊTE DÉSY

Figure 2: Désy



L'HONORABLE JUGE LOUIS-JOSEPH-ALFRED DÉSY

«Les saletés que l'enquête met à jour étaient devant la conscience publique des noms et des faits qui ne sont pas à l'honneur de notre cité».

Joseph BARNARD, 1920

DEUXIEME PARTIE: L'ENQUETE DESY**Chapitre I: La déchéance du pouvoir rouge**

1. L'isolement de Tessier
2. Quand un maire perd le contrôle
3. Le régime creuse sa tombe

Chapitre II: La cour est ouverte

1. Le scandale de la brasserie Spénard
2. Le panier de crabes
3. Les conclusions de l'enquête

Chapitre III: Le crépuscule des rouges

1. La sortie de Tessier
2. Le patricien et le plébéien

Chapitre IV: Epilogue: la grande faucheuse

CHAPITRE I
LA DECHEANCE DU POUVOIR ROUGE

1. L'isolement de Tessier

L'enquête Désy de 1920 ne sera pas un phénomène politique de génération spontanée. Elle sera plutôt l'aboutissement d'un processus qui va s'étirer sur quelques années: la déchéance du pouvoir rouge. Cette dégradation, elle est perceptible dès 1915-1916, quand J.-A. Tessier commence à exercer son pouvoir en solitaire.

A cette époque, nous l'avons vu, la puissance de Tessier est considérable: ministre, député, maire et même président de la commission scolaire de Trois-Rivières, il peut accorder à ses commettants une route, un pont, une rue, un réseau d'aqueduc ou d'égout, et même une école. En jouant de ses relations, il peut aussi promettre un palais de justice ou un autre bâtiment gouvernemental. De plus, comme il occupe plusieurs paliers de pouvoir, Tessier en arrive, parfois, à négocier avec lui-même. Ainsi en est-il quand le maire de Trois-Rivières demande au ministre de la Voirie la "macadamisation" de deux artères: le chemin des Forges et celui de la banlieue (1). Tessier se parle à lui-même.

Grand voyer de Lomer Gouin, le maire de Trois-Rivières tient sa cour à l'hôtel de ville, où il reçoit les doléances de ses administrés, qui viennent de partout au Québec. En mars 1917, voici "une nombreuse et importante délégation des différentes paroisses de la rive sud qui sont intéressées dans la construction d'une route moderne entre Victoriaville et Trois-Rivières (2)". Vraiment, Tessier est important et il semble, en apparence, être devenu le patron politique de la région.

Mais Jacques Bureau est toujours là. Pour lui, les temps sont durs. Depuis 1911, avec la défaite de Laurier, Bureau se retrouve sur les banquettes de l'opposition. A Trois-Rivières, il ne contrôle plus le patronage fédéral, qui est passé aux mains d'un non-élu, son rival, le docteur Normand (3). Il ne peut, non plus, nommer les juges de la Cour supérieure; ce sont les bleus qui y pourvoient, et ils vont choisir J.-A. Désy et Nérée Duplessis. Comme si ce n'était pas suffisant, Bureau a un autre problème: il commence à perdre le contrôle de son principal lieutenant, J.-A. Tessier. Cette divergence entre les deux moitiés de "l'attelage" libéral est extrêmement importante pour comprendre tout ce qui va suivre: la division des rouges, l'enquête Désy et l'avènement de Duplessis. Les biographes de Duplessis sont éloquents sur ce sujet. Conrad Black écrit que Tessier "en avait assez de servir de paravent à Bureau (4)" pendant que Rumilly affirme: "Il y eut un clan Bureau et un clan Tessier (5)". Voilà une hypothèse qui se vérifie, à partir de 1919. Avant cela, la divergence entre les deux hommes est moins apparente, mais elle est bien réelle: la zizanie s'installe lentement dans les rangs libéraux.

En juillet 1917, dans son hôtel de ville, Tessier apparaît comme l'otage du tout puissant Jacques Bureau. Le Bien public analyse ainsi le réseau de connivences qui unit le député fédéral et les gens de la mairie:

"M. Bureau est [...] très au courant de ce qui se passe au conseil de ville sous M. Tessier; avocat de toutes les grandes compagnies qui sont en relations d'affaires avec la ville, il a comme associé professionnel subalterne l'avocat de la ville des Trois-Rivières; on nous dit de plus que le nommé J.O. Rivard qui a vérifié les livres de comptes de la Corporation, en qualité d'Auditeur de la Cité, était en même temps le teneur de livres des avocats Bureau et Bigué (6)".

Après l'élection municipale qui suit, la situation de Tessier au conseil est encore plus précaire. Il l'avouera sans embage au

juge Désy:

"Je dois dire que, depuis 1917, depuis que Lajoie, Ryan et Vigneau ont été installés comme échevins, l'on passe outre de mes représentations et mes objections. Ça me paraissait être M. Ryan qui conduisait, avec certaines autres personnes du dehors. Je n'ai jamais pu réussir, depuis cette époque, à faire adopter mes conseils ou mes représentations (7)".

Rappelons que Ryan est le trésorier du Parti libéral trifluvien et qu'il sert d'intermédiaire à Jacques Bureau. Quant à François Lajoie, il est l'associé de Bureau, en plus d'être son neveu propre. On peut facilement deviner par qui le conseil est téléguidé.

Bien sûr, en 1917, Bureau est toujours le patron politique de Trois-Rivières. Le Bien public ne s'y trompe pas, quand il couvre les assemblées libérales: "Le discours de M. Tessier n'avait aucune importance; celui de M. Bureau en avait plus car il exposait la position prise par le club Laurier (8)". Oui, le député fédéral domine toujours mais le maire se fait de plus en plus rebelle. Avant d'affronter directement Bureau, Tessier va tout d'abord chercher à s'imposer à la table du conseil, là où se retrouvent en majorité des hommes dévoués au grand patron.

2. Quand un maire perd le contrôle

Pendant les deux premières années de son mandat, le maire Tessier a cautionné les manoeuvres de ses échevins, même quand elles frôlaient le scandale: les mises-à-pied sauvages commandées par Mercier, le "paradis sur le coteau" de Sanschagrin et le trafic des permis d'alcools par Bettez... Tout cela semblait moralement acceptable à M. le maire. Au risque de généraliser, on peut dire que ces agissements faisaient partie des "moeurs du temps" et présumer que les conservateurs n'auraient pas agi autrement.

Le maire de Trois-Rivières va encore plus loin quand il tolère les agissements surprenants de celui qu'il a nommé président du comité des finances, l'échevin Robert Ryan. Ce personnage est particulièrement actif à l'hôtel de ville, où il représente les intérêts de la Chambre de commerce et des milieux d'affaires en général. Il se donne corps et âme au développement économique de sa ville, surtout qu'il y trouve son profit personnel. Deux exemples suffisent à situer l'homme dans cette perspective. En 1914, avec ses amis de la Chambre, Ryan met sur pied un "Bureau de publicité et d'industrie" financé par la Ville. Le Bureau en question est logé dans un immeuble loué par la Ville à la famille Ryan (9). Le responsable de la promotion, embauché par Ryan, aura comme premier défi de trouver des industries pour occuper la nouvelle "bâtisse industrielle" municipale. Voilà une autre trouvaille de Ryan: la Ville achète un vaste bâtiment, au prix du marché, et offre cet espace, à prix réduit, à différentes entreprises intéressées. En 1915, la Ville paye donc \$35 000 pour une "bâtisse" que lui vend "the Robert Ryan Company". La compagnie va continuer d'occuper une partie du bâtiment, sans payer de loyer et en bénéficiant, de plus, d'une exemption de taxes consentie par le conseil (10). M. l'échevin se trouve en conflit d'intérêt, mais le maire Tessier ne semble pas y voir de problème; il donne toujours sa bénédiction partisane à Ryan et aux autres échevins du "ticket libéral", du moins dans les premières années de son administration.

Un premier problème surgit à l'automne de 1915 alors que, pour une première fois, Tessier se dresse contre son conseil municipal et refuse de jouer le jeu de Ryan. Ce premier accrochage survient dans l'affaire de la "Shawinigan Quarry", dont voici la teneur: le 14 octobre 1915, le notaire de la Ville informe le conseil que "son Honneur le maire [...] a refusé de signer un contrat [...] tel qu'autorisé par résolution du 20 septembre 1915" (11). L'affaire est grave car l'appareil municipal se trouve paralysé. Dans une lettre au conseil, le maire explique son refus par trois raisons:

1. le contrat a été accordé sans soumissions "contrairement à la

- coutume invariablement suivie depuis que j'occupe la position de maire";
2. le contracteur Gruningen est d'origine allemande et il travaille "au détriment des citoyens canadiens et sujets britanniques";
 3. "le prix accordé pour le dit contrat est trop élevé".

Si le deuxième argument est faible, les deux autres sont irréprochables et le maire se révèle sinon honnête, du moins prudent: on imagine en effet que la notoriété provinciale de Tessier l'oblige à respecter une éthique plus élevée que celle de ses collègues trifluviens, habitués qu'ils sont aux intrigues locales et aux "raccourcis" du patronage. Cette hypothèse est d'autant plus plausible que le refus du maire porte justement sur un contrat de voirie.

Dans l'affaire de la "Shawinigan Quarry", Ryan insistera et finira par imposer la décision du conseil. Mais, le maire restera soupçonneux et d'autres occasions lui seront données de s'obstiner devant ses collègues que, visiblement, il ne contrôle plus. Entre 1915 et 1918, on ne sait pas combien de ces affrontements ont eu lieu, dans les coulisses du pouvoir. Chose certaine, dans les premiers mois de 1918, deux autres affrontements ont mis en scène le maire et son conseil: tous les deux nous sont rapportés par l'enquête Désy et les archives municipales en gardent également le souvenir. Il s'agit de l'affaire de la "Page Wire Fence" et de l'affaire de la succession Houlston.

La Page Wire Fence est une compagnie qui doit venir s'installer à Trois-Rivières, comme des dizaines d'autres, recrutées par l'échevin Ryan. En faveur de cette compagnie, le maire est autorisé par le conseil à signer un acte de fiducie mais il s'y refuse, car il veut des garanties. Au notaire de la Ville qui le harcèle, Tessier répond dans son style habituel, plein de truculence: "Maudit, je ne signerai pas un acte de fiducie. C'est encore une chose qui a dû être préparée avec Ryan et certaines autres personnes. Alors je ne signerai pas (12)". On explique alors à Tessier que la compagnie ontarienne a besoin de cet

argent pour transférer ses équipements à Trois-Rivières. De guerre lasse, le maire signe. Or, ces équipements sont en fait délabrés et inutilisables; toute l'opération est une "fraude gigantesque (13)" et il se trouve au conseil "quelqu'un qui s'était chargé de tromper ses collègues (14)".

L'affaire de la "Page Wire Fence", en mars 1918, est immédiatement suivie d'un autre affrontement entre le maire et son conseil. Cette fois, l'échevin Ryan veut que la Ville se porte acquéreur d'un vaste terrain, celui de la succession Houlston; une entreprise est prête à s'y installer, c'est la "Canada Steamship Lines". Tessier refuse de signer la résolution du conseil, par laquelle la Ville procède à l'achat du terrain. Son refus est encore plus explicite que dans le cas de la "Page Wire Fence". Cette fois, le maire expose par écrit son désaccord:

"Je refuse de signer la présente résolution et le règlement [...] pour entre autres raisons les suivantes: parce que le dit règlement est irrégulier et illégal et spécialement parce que la Cité des Trois-Rivières n'a pas de fonds actuellement [...] et parce qu'il n'y a pas de prévision dans les appropriations votées pour l'année 1918 [...]. Dans tous les cas, le dit règlement devait être soumis aux électeurs propriétaires (15)".

C'est finalement le pro-maire Ryan qui va parapher le document, complétant ainsi une transaction qu'il a lui-même négociée au nom de la Ville. Pour un terrain valant \$55 000, la succession Houlston touche \$80 000, dont \$6 000 vont retourner à l'échevin Ryan pour services rendus (16).

Par ses deux refus de 1918, le maire veut reprendre non seulement le contrôle du conseil, mais aussi le contrôle des finances municipales. En juin 1918, Trois-Rivières est en sérieuse difficulté, au point que Québec lui lance un avertissement: à cette même séance où Tessier refuse de signer la résolution Houlston, le greffier lit "une lettre du ministère des Finances, attirant l'attention du Conseil

sur la nécessité de ne pas entreprendre de nouveaux travaux de ce temps-ci (17)". Le député-maire prend au sérieux cet avertissement: lui qui siège à Québec, il connaît l'ampleur de la crise financière qui secoue le monde municipal, à travers la province. Déjà, Lomer Gouin a mis en tutelle la ville de Montréal et il est sur le point d'imposer aux gouvernements locaux un ministère des Affaires municipales. Voilà une excellente façon de prévenir les excès des administrations municipales, mais elle arrive trop tard pour Tessier: à Trois-Rivières, la crise a atteint un point de non-retour.

3. Le régime creuse sa tombe

Pendant la première guerre mondiale, Rumilly constate une grande effervescence dans les villes canadiennes. "La guerre faisait rouler l'argent [...]. La publicité des emprunts de guerre popularisa la formule des obligations. L'épargnant prit l'habitude de prêter aux gouvernements, puis aux villes (18)". Les bénéficiaires de cette nouvelle pratique sont ainsi décrits par Rumilly: "des compagnies spécialisées dans le placement des obligations municipales comptaient des hommes politiques parmi leurs actionnaires et administrateurs (19)". L'auteur cite en exemple "la Provincial Securities, de Québec, dont faisait partie Adélard Turgeon, président du Conseil législatif".

A Trois-Rivières, le spécialiste des "débantures" est le président du comité des finances, Robert Ryan. Pour financer les coûts énormes qu'exige le développement de la ville, alors en pleine croissance, le conseil va de plus en plus souvent sur le marché des obligations. En 1918, l'échevin Ryan annonce une émission record de \$975 000. C'est énorme, mais les besoins, aussi, sont considérables:

- "amélioration et construction de l'aqueduc"
- "drainage"
- "égouts"
- "bâtiments municipaux pour favoriser l'exploitation d'industries"
- "amélioration des bâtisses et du terrain de l'exposition"
- "l'ouverture et l'élargissement des rues, chemins, parcs publics

- "et terrains de jeux"
- "pavage ou macadamisage des rues"
- "amélioration du bâtiment de l'hôtel de ville"
- "amélioration des ponts et des marchés publics" (20)

Pour l'émission des obligations de 1918, Ryan a négocié avec la Provincial Securities. Ce n'est pas la compagnie qui offre les meilleures conditions (21), mais elle est sympathique aux libéraux. En 1914, la Provincial Securities a fourni un prêt de \$2 500 pour l'élection de Tessier contre Désy; dans cette affaire, Ryan et Bureau ont servi d'intermédiaires. Quatre ans plus tard, la compagnie obtient le contrat pour l'émission des debantures et verse une commission de \$2 375 à l'échevin Ryan (22).

L'endettement de Trois-Rivières, au temps de Tessier, est considérable et scandaleux mais la population en a une perception plutôt vague. Par contre, la foule des petits et des moyens propriétaires se trouve très préoccupée par la hausse vertigineuse des taxes foncières et de l'évaluation municipale. En 1918, le taux de taxe atteint \$1,50 du \$100 d'évaluation: c'est plus qu'à Montréal et c'est le double du taux de 1911 (23). De plus, la Ville impose une nouvelle taxe, pour payer ce qu'un journal appelle "l'eau visqueuse qu'on nous sert (24)". Quant à l'évaluation, elle bondit littéralement après 1910: la reconstruction de la ville après le grand incendie et la forte demande de logements pour les ouvriers se conjuguent à l'essor industriel pour faire monter les chiffres.

Tableau IV
Evaluation à Trois-Rivières
(1910-1918)

Année	Population	Evaluation		Nombre d'entreprise
		totale	industrielle	
1910	13 026	\$ 3,7M	\$444 000 (12%)	29
1918	19 414	\$10,2M	\$5,6M (55,5%)	45

(25)

Cette hausse notable de l'évaluation foncière n'est pas sans profiter au conseil municipal, qui l'encourage de toutes les façons possibles: plus l'évaluation est élevée, plus la capacité d'emprunt de la Ville est considérable. Ce n'est pas un hasard si le premier fonctionnaire embauché par l'administration Tessier a été un nouvel évaluateur en chef, qui se montre dévoué aux intérêts politiques du conseil.

Le tableau de l'évaluation foncière nous révèle aussi la part énorme que prend la valeur industrielle dans l'ensemble trifluvien: de 12 à 55%, en huit ans. Mais le système est ainsi fait que les nouvelles entreprises bénéficient d'exemptions de taxes et ne payent pas directement pour le développement de la ville. Il en est de même pour ces autres grands propriétaires fonciers que sont les communautés religieuses. Finalement, le coût de développement est assumé par le petit contribuable, qui subit une pression fiscale considérable et ne manque pas de s'en plaindre.

A la table du conseil, on semble insensible aux problèmes des simples citoyens payeurs de taxes. En fait, seul l'échevin "ouvrier" Arthur Bettez semble avoir conscience du problème et son parti pris pour les gagne-petit va se manifester deux fois en six mois. D'abord,

en avril 1916, le conseil est appelé à voter une souscription au "Fonds patriotique" et l'échevin "ouvrier" n'est pas d'accord: il est injuste, selon lui, que l'effort de guerre soit financé seulement par le petit contribuable. La Ville paiera, dit-il, "pourvu que ces grandes compagnies [...] contribuent pour un montant semblable (26)". La motion sera mise aux voix et battue sur le vote prépondérant du maire Tessier. Le 21 août, Bettez reviendra avec une proposition encore plus radicale: puisque les compagnies sont exemptées de la taxe foncière, il faut voter un règlement "établissant une taxe industrielle (27)". Cette mesure égalitaire ne dépassera pas le stade de l'avis de motion: elle ne sera jamais présentée, débattue ou mise aux voix. Pourtant, elle est significative et nous montre que Bettez est peut-être le seul vrai "rouge" parmi les libéraux de Trois-Rivières.

Ainsi, la population de Trois-Rivières paye de son argent le développement prodigieux de sa ville, mais elle paye aussi de sa santé. Si les accidents de travail et les maladies industrielles trouvent peu d'échos dans la presse, en revanche, la pollution causée par les usines est un sujet de récrimination presque quotidien. Le Bien public dénonce la mairie, qui laisse les grandes compagnies "empoisonner l'eau de nos rivières" et "empêter l'air que nous respirons (28)". La qualité de l'eau est particulièrement inquiétante, alors que se succèdent les épidémies de typhoïde. La cause de la maladie est clairement identifiée par les médecins, c'est "la mauvaise qualité de l'eau que nous buvons (29)" et on se demande "que font eux-mêmes les membres du conseil de ville directement responsables? (30)".

Les questions et les reproches adressés à l'administration Tessier viennent d'abord du Bien public. Sous la plume de Joseph Barnard, le journal de l'évêché est le critique habituel du régime. Puis, se font entendre d'autres voix dissidentes. A l'élection de 1917, les industriels désavouent Tessier et se déclarent "favorables à des candidats indépendants du club Laurier (31)". En 1918, un nouveau journal viendra exprimer une dissidence: c'est L'Eveil publié par

l'Association catholique de la jeunesse canadienne. Timidement d'abord, puis plus durement, l'A.C.J.C. mobilise les Trifluviens contre le régime Tessier et son "orgie de dépenses insensées (32)". Les jeunes veulent aussi "une commission d'embellissement (33)" et une autre qui s'occupera du "town planning (34)", c'est à dire de l'urbanisme. Enfin, comme Le Bien public, L'Eveil est intraitable sur la question de l'eau du robinet: elle "n'a qu'une vague ressemblance avec l'eau qu'on oserait servir à des animaux un peu propres (35)".

Les deux journaux s'entendent enfin pour dénoncer les pratiques immorales du régime Tessier. En quelques lignes cinglantes, ils résument l'indignation croissante de la population: "Sous l'administration Tessier, les échevins ont été laissés libres d'intéresser la ville au succès de leurs propres affaires; certaines transactions ont été opérées entre les échevins et la Corporation; des prêts considérables ont été consentis à des compagnies où des échevins avaient un fort intérêt (36)".

Le Bien public va d'ailleurs proposer une solution au problème trifluvien: le recours aux tribunaux.

"Il arrive parfois que des contribuables, alarmés, s'adressent à la justice et demandent de mettre fin à la sarabande des deniers publics. [A Hull et à Sault-au-Récollet] il y avait eu malversation et, dans les deux cas, le tribunal a stigmatisé les coupables (37)".

Dans la même perspective, les Trifluviens se rappellent d'un événement récent: l'enquête Panneton de 1915, qui avait ébranlé la ville de Montréal. La métropole était alors en sérieuse difficulté financière et la moralité de ses administrateurs publics était douteuse. "Une affaire, entre autres, éclate en scandale: l'affaire de la rue Drolet [...]. Il y eut enquête "raconte l'historien Robert Rumilly (38). A Trois-Rivières, trois ou quatre ans plus tard, la conjoncture se prête aussi à une enquête. Toute la ville parle de la déchéance du régime Tessier et particulièrement de la scandaleuse

affaire de la brasserie J.-M. Spénard. L'enquête Désy est proche et le crépuscule d'un rouge est commencé.

CHAPITRE II
LA COUR EST OUVERTE

1. Le scandale de la brasserie Spénard

Celui par qui le scandale arrive s'appelle Arthur Bettez. En 1913, il accède au conseil municipal et à la vice-présidence de la brasserie J.-M. Spénard. Le règlement de prohibition, voté en décembre 1915, porte un dur coup à l'entreprise; à l'assemblée des actionnaires du 14 février 1916, Bettez laisse entendre que "l'opportunité de continuer les opérations est plus que douteuse (39)" et il annonce qu'il "a décidé de s'adresser à la Corporation de la cité des Trois-Rivières pour obtenir un prêt de \$25 000, afin de lui permettre de payer un égal montant des dettes courantes (40)".

Il lui faut convaincre ses collègues du conseil, et surtout le maire Tessier qui a "toujours été opposé à ce prêt (41)". Bettez met donc en pratique son talent professionnel, lui qui est "un comptable de grande expérience (42)". Il commence par présenter sa demande sous un jour favorable: la compagnie, dit-il, veut faire un investissement pour "augmenter sa manufacture (43)". Ensuite, il produit les états financiers de la compagnie et une évaluation de sa valeur. L'enquête Désy fera la preuve que cette argumentation était "une fausseté (44)" qui "ne devait servir qu'à masquer une transaction absolument malheureuse dont le but était de favoriser quelques actionnaires de la Brasserie J.-M. Spénard Limitée au détriment des intérêts de l'immense majorité des contribuables (45)".

Les actionnaires sont d'ailleurs bien représentés au conseil municipal, outre Bettez, les échevins Rivard et Bourassa sont porteurs d'actions dans la compagnie. Cela fait trois membres du conseil sur

sept, et un seul appui supplémentaire permettrait de bâcler l'affaire. Ce quatrième homme, ce sera Robert Ryan, qui agira plus par partisanerie que par intérêt personnel, comme l'écrira le juge Désy: "(Ryan) a d'abord été opposé à ce prêt et [...] il a ensuite faibli, lorsqu'on l'eut convaincu que, pour un intérêt politique absolument étranger aux intérêts des contribuables de la cité des Trois-Rivières, il valait mieux que ce prêt soit effectué (46)". Ryan va donc trahir le maire, mais il pose une condition, qui est son baiser de Judas: en tant que pro-maire, il va "laisser passer le règlement no. 306 après la date des élections provinciales de mai 1916 (47)". Ryan et Bettez se mettent donc d'accord pour ne pas nuire à la réélection de Tessier et ils retardent l'adoption du règlement, qui est finalement signé par Ryan le "19ième jour de juin mil neuf cent seize (48)". Ce jour-là, Tessier est absent de l'hôtel de ville, ce qui fera dire au juge Désy: "seul le Maire a conservé sa position et est toujours demeuré opposé à cet acte de mauvaise administration (49)".

Le prêt de 1916 fera la manchette dans la presse locale: d'abord Le Bien public, ensuite L'Eveil et, plus tard, même le Saint Maurice Valley Chronicle. Avec son flegme britannique, le journal anglophone dira que "there is a strong feeling that the affairs of this company were not exactly as they should be (50)". En 1918, l'indignation va tourner au scandale, alors que la brasserie devra faire cession de ses biens "pour le bénéfice de ses créanciers (51)". L'opération est commandée par l'honorable juge Désy, dans une ordonnance de la Cour supérieure, datée du 25 mai. La Ville entreprend alors de récupérer sa créance, dans un contexte extrêmement difficile.

Pendant qu'ont lieu ces démarches légales, devant le juge Désy, la pestilence s'installe à Trois-Rivières de trois façons. C'est d'abord la fièvre typhoïde, presque endémique, qui fait encore la manchette: le rapport Lafrenière apprend même aux citoyens que leur eau de consommation est "impotable" depuis six mois. Un journal conclut: "Des changements radicaux d'hommes et de méthodes s'imposent (52)".

C'est ensuite la grippe espagnole de l'automne 1918: "Ayant été atteint un des premiers par la maladie, l'honorable M. Tessier [...] a nommé un comité, composé des principaux médecins de la ville, auquel il a délégué tous les pouvoirs (53)". Heureusement pour lui, le maire va survivre à l'épidémie, mais son administration est moribonde. C'est la troisième pestilence: au début de 1919, il flotte dans l'air une odeur de fin de régime, qui émane de l'hôtel de ville.

1919 étant une année d'élections, au provincial et au municipal, Le Bien public sonne la charge et on y lit une attaque à mots couverts contre le député-maire: "Il s'agit, dans le dévergondage général de notre vie publique, de faire un effort pour placer à la tête de notre administration provinciale une élite morale (54)". Au provincial, le message ne sera pas entendu et Tessier sera réélu par acclamation. Mais, au municipal, le déclin du régime continue et un échevin démissionne à deux mois des élections (55).

La démission de François Lajoie, en mai 1919, inaugure une véritable "vacance du pouvoir" qui va durer presque trois mois. Le conseil municipal évite alors de siéger dans la suspicion et, de la mi-mai à la mi-août, dix assemblées sur treize sont annulées, faute de quorum (56). Par exemple, le 4 juillet, alors que le conseil doit voter l'acquisition des biens de la brasserie J.-M. Spénard, un seul échevin se présente à l'hôtel de ville et c'est bien sûr Arthur Bettez.

Une élection intervient entre temps et trois échevins sur six sont sortants. "Les contribuables vont être à même de porter jugement sur cette administration. Le terme d'office des échevins Ryan, Bettez et Pothier est enfin expiré (57)". C'est là qu'éclate au grand jour la division du pouvoir rouge: Tessier présente trois candidats, dont Arthur Bettez; Bureau endosse trois autres candidatures, dont celle de Robert Ryan; trois candidats se disent indépendants, mais ils sont proches des conservateurs. Le Bien public se prononce pour ce troisième groupe, que l'on dit "indépendant des partis et des intrigues

de la politique (58)". Quant à l'affrontement entre Bureau et Tessier, le journal aura ce commentaire: "Chacun s'est partagé les pires éléments du Conseil: l'un a pris Ryan, l'autre garde Bettez (59)".

Le résultat de l'élection se lit comme suit: pour le clan Tessier, 1092 votes et deux élus (MM. Bettez et Gouin); pour les "indépendants", 969 votes et un élu (M. Lamy); pour le clan Bureau, 613 votes et aucun élu. Réaction du Bien public: "Pour l'administration Tessier c'est une demi-victoire: pour le groupe indépendant une défaite; pour le ticket Bureau: un désastre (60)". Dans un même élan, le journal ajoute: "Il vient d'arriver que le Maître a été vaincu par le disciple et que M. Tessier l'emporte par le fait d'une organisation créée de toute pièce par M. Bureau lui-même (61)". Dans son discours de la victoire, le maire insiste sur la défaite de Robert Ryan, qu'il blâme pour les déboires du régime. "Tout le mal fait à l'hôtel de ville dépendait de M. Ryan", déclare Tessier (62).

L'élection de juillet 1919 ne marque pas pour autant la fin des malheurs de Tessier à la mairie. La population vient d'envoyer au conseil un politicien turbulent, Napoléon Lamy, sur lequel l'opposition fonde de grands espoirs. En 1913, Le Bien public avait traité Lamy de "farceur" (63) mais, six ans plus tard, le nouvel élu est devenu l'homme qui "se trouve là pour revendiquer les droits du peuple (64)". De plus, à l'élection provinciale de 1916, Lamy a été candidat "de dernière minute" contre le puissant ministre de la Voirie, qui fut réélu avec 66% du vote. A l'automne de 1919, Tessier se trouve donc coincé entre deux anciens adversaires: Lamy au conseil municipal et Désy à la Cour supérieure. Les mâchoires sont en place et elles vont se refermer sur J.-A. Tessier.

2. Le panier de crabes

Pendant six ans, malgré les tensions, l'administration libérale de J.-A. Tessier a été sauvée par la solidarité partisane: entre deux crises, le conseil se refaisait un semblant d'unité autour de ce que le

maire appelait "l'idée libérale" (65). A partir de l'été 1919, la partisanerie est éclatée et la démocratie municipale redevient ce qu'elle était avant 1913, soit un rapport de forces entre plusieurs personnes qui représentent différentes tendances et diverses clientèles. Dès les premières assemblées, le bijoutier Napoléon Lamy, un conservateur, trouve un appui surprenant chez deux anciens échevins issus du club Laurier, MM. Vigneau et Farley (66). En face d'eux, le clan du maire est formé de MM. Arthur Bettez, Alfred-Joseph Gouin et Joseph-Olivier Lacoursière (67).

L'athmosphère est donc à l'affrontement, à la table du conseil, quand éclate un autre scandale: la "Page Wire Fence" est en liquidation et, comme dans le cas de la brasserie Spénard, la Ville se trouve encore perdante. L'Eveil évalue ainsi les dommages: "la ville perd quelque chose comme \$200 000 en capital, plus l'intérêt à 6 pour cent pendant cinq ans, par suite de la légèreté d'esprit de notre conseil (68)". Quant au Bien public, il met Tessier au pied du mur: "Nous ne sommes pas fâchés de voir aujourd'hui le maire acculé à la nécessité d'une première enquête par la force des circonstances (69)". Le mot "première enquête" est ici fort révélateur: l'affaire de la "Page Wire Fence" va en effet déclencher une réaction en chaîne et les demandes d'enquête vont se succéder:

- le 17 novembre 1919, le conseil formule une "requête à la Cour supérieure demandant une enquête concernant the Page Wire Fence of Canada Limited (70);
- le 21 novembre, une requête de 56 citoyens est déposée en Cour supérieure et les signataires demandent une enquête dans l'affaire de la brasserie J.-M. Spénard (71);
- à la fin de novembre, le conseil entame des "pourparlers" dans le but d'obtenir une autre enquête, dans l'affaire de la "Manufacture de seaux et de boîtes" (72).

Le 1er décembre 1919, le conseil se voit donc confronté à trois différentes enquêtes qui, "toutes utiles qu'elles puissent être, sont

coûteuses pour la Cité (73)". Pour une raison d'économie, mais aussi pour des motifs politiques, l'échevin Napoléon Lamy demande "une enquête générale, ce qui aurait pour avantage additionnel de centraliser toutes les critiques contre l'administration de la Cité, de rendre la dite administration une fois pour toutes l'objet d'une enquête complète, finale et définitive et de nettoyer une situation tendue pleine d'incertitude et désastreuse pour le bien-être et la réputation de notre Cité (74)".

La proposition de l'échevin Lamy est adoptée à l'unanimité car, politiquement, elle fait l'affaire de tout le monde. Pour Bettez, l'enquête générale est un "fourre-tout" dans lequel le scandale de la brasserie Spénard apparaît comme une affaire parmi d'autres. Pour le clan Lamy, opposé au maire, une enquête générale permet de compromettre, dans son ensemble, l'administration de J.-A. Tessier. Finalement, pour le maire et les conseillers, il est très important que la Ville elle-même soit la requérante; cela permet de contrôler à la fois la liste des points d'enquête et l'usage qui sera fait du rapport final. D'ailleurs, c'est bel et bien une enquête "ouverte" qui est demandée, et le conseil ne manquera pas, en cours de route, d'"insérer dans le dossier" (75) de nouveaux éléments.

Au total, le juge Désy va enquêter sur onze affaires différentes, qui impliquent le maire, trois échevins en poste, quatre anciens échevins, des fonctionnaires et des gens de l'extérieur. La liste soumise au juge a été dressée par les membres du conseil, qui en ont profité pour exercer quelques vengeances politiques; c'est particulièrement le cas d'Arthur Bettez, qui veut entraîner d'autres personnes dans sa chute. La liste des points d'enquête se lit comme suit:

Tableau V
Les onze éléments de l'enquête Désy

Référence	Sujet	Personnalité impliquée
"No. 1	La Brasserie J.-M. Spénard"	L'échevin Arthur Bettez Les ex-échevins Rivard et Bourassa
"No. 2	A.P. De Beaujour"	Lui-même, responsable de la serre municipale
"No. 3	Georges Farley"	Lui-même, conseiller municipal
"No. 4	J.-H. Vigneau"	Lui-même, conseiller municipal
"No. 5	Parc Houlston"	L'ex-échevin Robert Ryan
"No. 6	Zéphirin Lambert"	Lui-même, ingénieur de la Ville
"No. 7	The Page Wire Fence Company"	Le maire Tessier L'ex-échevin Ryan
"No. 8	Three Rivers Fur Works"	Le maire Tessier
"No. 9	La Manufacture de seaux et de bottes des Trois-Rivières"	Le maire Tessier L'ex-échevin Ryan L'ex-échevin Clément
"No. 10	Débentures de la Cité des Trois-Rivières vendues à la compagnie Provincial Securities Ltd"	L'ex-échevin Ryan
"No. 11	Manufacture Robert Ryan"	L'ex-échevin Ryan

Pour le juge Désy, c'est là un mandat considérable qu'il résume dans une phrase de son rapport: "les différents points sur lesquels a porté l'enquête ont trait à des questions d'administration où le crédit de la ville a été engagé pour une somme globale dépassant un million trois cent mille piastres (\$1 300 000) (77)". Mais il y a plus encore: l'enquête a toute les apparences d'un règlement de comptes politique entre deux factions rivales de libéraux. Comme telle, elle peut avoir des répercussions considérables sur la vie publique trifluvienne, créer un nouveau rapport de forces à l'échelle locale et même, ébranler le gouvernement provincial, dans lequel Tessier apparaît comme un ministre "sénior". Le juge Désy en est conscient, et il va s'appliquer à démonter, pièce par pièce, la mécanique du pouvoir rouge. À mesure que progresse son enquête, dans le cours de 1920, le juge remonte la filière libérale, de Bettez, à Ryan, à Tessier et jusqu'à Jacques Bureau.

Le nom de Jacques Bureau est cité à la fin de l'enquête, alors que le juge traite de l'affaire des "débantures" accordées à la Provincial Securities. C'est d'abord un épisode tragi-comique, au cours duquel Désy interroge Tessier sur le financement de sa campagne électorale de 1914. Rappelons que le candidat conservateur, en 1914, était Désy lui-même. Pressé de question, le député-maire parle d'"une certaine souscription à M. Bureau (78)" ainsi que des "argent^s ainsi retirés par M. Bureau (79)". Dès le lendemain matin, 12 novembre 1920, les propos de Tessier sont rapportés par Le Nouvelliste, un nouveau journal qui fait grand état de tout ce qui se dit à l'enquête Désy (80). Réaction immédiate de Jacques Bureau: le 13, il se présente devant le tribunal, visiblement contrarié, et "demande à être entendu immédiatement (81)". D'entrée de jeu, il avoue au juge: "C'est à regret que je suis ici [...] Je considère que dans toutes les élections, il y a des choses qui se passent qui concernent l'organisation, lesquelles ne sont pas bien publiques et ne doivent être divulguées (82)". Bureau enchaîne avec son argumentation sur le financement de l'élection de 1914. Il produit des reçus et fait entendre des témoins. Le juge semble

satisfait de ce qu'il entend, mais, pour les observateurs, la division du pouvoir rouge n'a jamais été aussi évidente.

La collaboration de Bureau et celle de toutes les autres personnes impliquées est d'ailleurs remarquée par le juge, qui le note dans son rapport: "je dois déclarer, et je le fais avec plaisir, que tous ceux qui ont participé à l'enquête en quelque qualité que ce soit, ont fait preuve de beaucoup d'intelligence, de zèle et d'assiduité (83)".

Chose certaine, le conseil municipal s'était bien préparé à cette "guérilla" judiciaire, qui allait durer près d'un an. Dès novembre 1919, la Ville congédie son procureur, Philippe Bigué, qui est aussi l'associé de Jacques Bureau. A sa place, le conseil embauche un autre libéral, mais qui est plus proche du clan Tessier, Me Edouard Méthot. Le nouveau procureur est engagé à temps plein, car le conseil insiste pour "qu'il tienne son bureau dans l'Hôtel de ville et ne s'occupe exclusivement, comme avocat, que des affaires de la Cité qui pourront lui-être soumises par le Conseil (84)". Ce poste d'avocat à temps plein est une nouveauté. Me Méthot meurt peu après et la Ville engage Me François Désilets, en mai 1920. Le nouveau venu ne fait pas l'unanimité, au sein du conseil: l'échevin Lamy propose même l'embauche d'un second procureur, "absolument indépendant du Conseil et personnes accusées (85)". Il s'agit de Me Maurice Duplessis, qui exerce sa profession à Trois-Rivières depuis sept ans. La proposition de Lamy est rejetée à quatre contre trois, mais Duplessis va rester un observateur intéressé de l'enquête Désy.

Pendant que se déroule l'enquête, la vie municipale continue tant bien que mal. Les affrontements entre le maire et les trois échevins dissidents entraînent une nouvelle paralysie de l'appareil démocratique (86). L'échevin "ouvrier" Arthur Bettez défend toujours la cause populaire: il parraine un projet de "logements ouvriers" sur les terrains de la succession Houlston (87) et défend le droit à la syndicalisation des policiers de la Ville (88). Prudent, Bettez vend en

1920 l'hôtel "Frontenac", dont il était copropriétaire depuis dix ans: désormais, on ne peut plus l'appeler "le buvetier du conseil". Quant à Robert Ryan, battu en 1919, il est resté promoteur industriel et représente "certains capitalistes canadiens et anglais [qui] auraient l'intention d'ériger et d'exploiter un moulin à pulpe (89)". Non sans une certaine réticence, le conseil va faire confiance à Ryan, qui va leur amener la compagnie "St.Lawrence" (plus tard appelée "Domtar", puis "Kruger").

3. Les conclusions de l'enquête

En 1920, il n'existe plus de presse officiellement partisane, à Trois-Rivières. L'enquête "royale" est couverte par le "St.Maurice Valley Chronicle", par "Le Nouvelliste" et par "Le Bien public". Pour le premier, l'enquête est simple objet de curiosité; le second y recherche la primeur et la sensation; le troisième commente l'enquête avec passion. Sous la plume cinglante de Joseph Barnard, Le Bien public a des élans dignes de Shakespeare: "Il y a depuis longtemps quelque chose de pourri dans l'administration municipale (90)". Le journal se fait aussi le porte-parole de la presse et de toute la population quand il écrit: "Le public attend cette conclusion du Magistrat avec une singulière anxiété (91)". Toutefois, les observateurs prévoient peu de surprises, dans le rapport d'enquête: "Nous connaissons déjà le nom de tous les acteurs; il n'y avait que le détail de leurs opérations qui nous manquait et la trame ourdie dans la coulisse contre le bénévole et trop patient contribuable (92)".

Le rapport est finalement déposé au conseil le 25 janvier 1921. Les médias locaux sont là, et même La Presse de Montréal, car l'enquête a eu "du retentissement dans les journaux et dans les milieux financiers des Trois-Rivières, de la métropole et de la ville de Québec (93)". Une foule de citoyens est aussi venue assister à l'assemblée publique, "trois cents personnes", selon La Presse, "quatre cents", selon Le Nouvelliste et Le Bien public. La foule sera toutefois déçue, car le maire Tessier s'objecte à une lecture publique du volumineux document: à quatre contre trois, encore une

fois, le clan du maire impose sa décision et le rapport est référé à un comité privé. L'information va quant même circuler, dès le lendemain matin, car les journalistes ont pris connaissance du rapport. La Presse va condenser "le rapport du juge Désy [qui] couvre trois cent vingt neuf pages de papier écolier (94)": le quotidien montréalais publie les conclusions de l'enquête et ce, dès le 26 janvier. Le Nouvelliste et Le Bien public vont faire plus et entreprendre la publication intégrale du rapport. Ce travail de longue haleine sera échelonné sur plusieurs jours et les lecteurs vont apprendre enfin comment "les intérêts des contribuables de la cité des Trois-Rivières ont été honteusement sacrifiés (95)".

Aucune malversation n'a été prouvée contre les échevins Farley et Vigneau, ni contre le "chef des Parcs et des Serres", Alexis de Beaujour. Par contre, les preuves sont accablantes contre l'ingénieur municipal, Zéphirin Lambert, de même que contre l'échevin Arthur Bettez et son ex-collègue Robert Ryan. Les membres du conseil municipal qui ont siégé depuis 1913 sont blâmés pour n'avoir pris "aucune précaution" et pour avoir engagé le crédit de la ville dans toutes les affaires portées à la connaissance du juge enquêteur. Un blâme spécial est adressé au maire Tessier, mais rien de sérieux n'est retenu contre lui. Dans tous les cas de malversations impliquant ses collègues, il est reconnu que Tessier s'était opposé à la volonté du conseil, mais qu'il avait finalement cédé sous la pression, signé certains documents et agi de façon hasardeuse. "Le dit Maire eût dû persister dans son refus de signer (96)" conclut le magistrat. D'autre part, Tessier est blanchi d'une présomption de conflit d'intérêt, dans l'affaire de la Three Rivers Fur Works.

Le rapport Désy est donc accablant pour l'administration Tessier, mais le maire lui-même s'en sort assez bien; Le Nouvelliste dira même "sans une égratignure (97)", mais le nouveau quotidien de Trois-Rivières est soupçonné de sympathie pour les libéraux. On dit de "J.-H. Fortier, le brasseur d'affaires de Québec qui contrôle Le

Nouvelliste" que "ses journaux sont, comme lui-même, libéraux à Québec (98)". Le Soleil, de Québec, annonce lui aussi que Tessier et Bureau sont "blanchis", mais Le Bien public ne l'entend pas de cette façon et dénonce "les journaux de partis dévoués à la fortune politique de nos deux députés (99)". En fait, le journal de l'évêché demande que des procédures soient entreprises sans tarder. Mais, alors, se pose la question essentielle: "Qui doit agir? (100)". Il est entendu que le rapport Désy ne comporte aucune sanction. Il reste maintenant à "citer sans retard les coupables devant la justice" et "ce devoir [...] incombe au Conseil de ville (101)". Mais le conseil ne bougera pas: à quatre contre trois, le clan Tessier est majoritaire. Autre solution: le Procureur général du Québec peut ordonner la tenue d'un procès. Or, le titulaire du poste est le nouveau Premier ministre Alexandre Taschereau, qui siège avec Tessier depuis 1904. Il semble évident que le chef de l'exécutif ne va pas compromettre l'un de ses ministres. Dernière possibilité: un citoyen peut demander la tenue d'un procès, mais personne ne semble intéressé, malgré l'appel à tous lancé par le journal de l'évêché.

Il n'y aura donc pas de procès, et le conseil attendra "aux prochaines élections pour demander aux électeurs de juger en dernier ressort (102)". Les élections municipales sont prévues pour juillet 1921 et quatre postes seront en jeu, dont celui de maire. Mais l'opposition à Tessier ne peut attendre jusque là: l'agitation politique commence le 26 janvier, dès le lendemain du dépôt du rapport. Ce soir-là est annoncée une "grande assemblée publique" à la salle Notre-Dame. Quatre cents personnes viennent entendre Napoléon Lamy, Georges Farley, Joseph Barnard et Maurice Duplessis. Les deux premiers sont les échevins qui ont demandé l'enquête; Barnard est le rédacteur en chef du Bien public; Duplessis est ce jeune avocat qui porte les espoirs du Parti conservateur trifluvien. "On demande la tête des coupables (103)" titre Le Nouvelliste. Une autre assemblée a lieu le 13 février, avec Lamy et Duplessis qui crient: "Choisissez un homme honnête pour la mairie (104)".

En plus de cette agitation politique, les lendemains de l'enquête Désy apportent aux Trifluviens l'occasion de réfléchir ensemble sur le pouvoir municipal. Des suggestions de réforme émanent de tous les milieux et toutes vont dans le sens de limiter le pouvoir des élus. Le Nouvelliste se fait l'écho de cette réflexion collective et parle de "réformes municipales (105)". On suggère d'abolir la commission permanente, afin que l'exercice du pouvoir ne se fasse plus dans le secret du huis clos. On propose de nommer un gérant, ou un contrôleur interne, ou bien de donner plus de pouvoirs aux fonctionnaires en place.

On parle de rémunérer le conseil, en souhaitant que les échevins puissent ainsi mieux résister aux "tentations" de l'extérieur (106).

L'enquête Désy a donc provoqué une remise en question, dans la petite société trifluvienne. Pour certains observateurs, c'est même une véritable crise morale qui secoue Trois-Rivières. Dans son évêché, le père spirituel de la ville se désole, et il en fait part à ses diocésains, dans son sermon dominical: "J'ai vu cette ville des Trois-Rivières, dit Mgr Cloutier, alors qu'elle était peu considérable, mais alors qu'on pouvait sans se tromper dire d'elle que c'était la bonne ville des Trois-Rivières. Ne dites plus aujourd'hui: la bonne ville, car elle ne l'est pas. Si la ville a progressé matériellement, elle a rétrogradé au point de vue moral (107)". Pourtant, l'évêque et les membres de son clergé savent qu'il existe encore à Trois-Rivières un "honnête homme", à la mode ultramontaine. Le Bien public parle de lui: "Catholique sincère et citoyen dévoué à son pays, nous le voyons toujours présent où l'appellent ses devoirs religieux et civiques (108)". Cet homme s'appelle Louis-Philippe Normand.

Retiré officiellement de la vie politique, le docteur Normand est tout de même resté un homme utile à la communauté locale. Pendant que les scandales secouent Trois-Rivières, le docteur accepte une lourde mission que lui confie Monseigneur Cloutier: consolider le réseau fragile des jeunes caisses populaires, dans le diocèse de Trois-Rivières. Louis-Philippe Normand devient alors président-fondateur de

la toute première union régionale des caisses populaires. Trois-Rivières donne ici un exemple qui sera suivi.

En 1921, alors que l'administration municipale est discréditée, le clergé choisit de rendre hommage au docteur Normand, qui va faire la manchette, par deux fois, grâce à ses bons amis de l'évêché. Il est d'abord nommé président d'une "grande campagne de propagande en faveur de la presse catholique (109)"; son comité est formé de membres du clergé et de conservateurs notoires, comme l'avocat Bourgeois et le notaire Trudel. Le groupe va faire venir à Trois-Rivières le célèbre tribun Henri Bourassa, pour "porter aide pécuniaire aux seuls journaux catholiques de nom et de fait (110)". Plus tard, le docteur Normand est nommé par le pape "Commandeur de l'Ordre de St-Grégoire le Grand (111)".

A la veille de l'élection municipale, voici donc un vétéran conservateur qui refait surface. Pour l'évêché, Normand est un Cincinnatus moderne, resté "en réserve de la patrie".

CHAPITRE III
LE CREPUSCULE DES ROUGES

1. La sortie de Tessier

Le 3 janvier 1921, trois semaines avant la publication du rapport Désy, Le Nouvelliste pose une question pertinente. "M. Tessier se retirera-t-il de l'arène municipale?". Ce n'est pas la première fois que la rumeur circule mais, cette fois, elle semble fondée. Tessier répond: "Cela dépend de deux causes. La première, c'est l'opinion de mes concitoyens, qui peuvent faire de nouveau pression sur moi pour me faire garder un poste auquel je ne tiens guère... La seconde dépend de l'homme qui sera appelé à me succéder (112)".

En fait, Tessier aura besoin de deux successeurs, puisqu'il est à la fois maire et député, et il entend bien les choisir lui-même. La mainmise de Jacques Bureau sur les affaires municipales et provinciales est chose du passé. En 1921, on peut même dire que les deux députés font "chambre à part", puisque chacun dirige son "club Laurier": le clan Bureau se réunit sur la rue des Forges et le clan Tessier sur la rue Saint-Pierre (113). C'est là que le député-maire, en fin de carrière, tient sa cour et rencontre ses "dauphins", le notaire L.-P. Mercier et l'échevin Arthur Bettez. Ce dernier est particulièrement bien placé pour succéder à Tessier. "Le savoir-faire du personnage le désignait tout naturellement à la direction de la barque Tessier [...] Grand distributeur de patronage, c'est lui qui tient en main le groupe vénérable des six cents gratteurs de rue dont le vote est indispensable au maintien du régime (114)".

Pendant que Bettez se prépare ainsi à prendre la relève, les rumeurs au sujet du départ de Tessier se font plus nombreuses. De

source bien informée à Québec, Le Nouvelliste annonce: "L'honorable Tessier démissionnerait" et, plus tard, "L'honorable Tessier ne serait déjà plus ministre (115)". Mais c'est d'abord l'arène municipale que Tessier va quitter: à l'été 1921, il annonce son départ, qui n'est une surprise pour personne. Surtout pas pour Arthur Bettez qui se lance ouvertement en campagne électorale. Il compte sur "son organisation de journaliers (116)", mais le clergé et la bourgeoisie vont faire bloc contre lui. Tout laisse présager que l'affrontement électoral de juillet sera une épreuve de force entre le "vieux" Trois-Rivières - celui des familles et des institutions - et le "nouveau" Trois-Rivières - celui des ruelles et des balcons -. Une délégation de notables, bleus et rouges confondus, se rend solliciter la candidature du docteur Normand. Rumilly décrit ainsi la situation: "Les gens bien pensants profitent de l'occasion propice à un nettoyage. Ils engagent Louis-Philippe Normand à prendre sa revanche [...] Il s'agit en quelque sorte d'une bonne oeuvre. L'évêché y tient (117)".

Voici donc Normand en lice, bien appuyé par "nos meilleures personnalités choisies et parmi les conservateurs et parmi les libéraux (118)". Le clan Bureau est avec le candidat conservateur, ce qui fait dire au Bien public: "L'imminence du danger fait taire d'anciennes inimitiés et réunit dans un même mouvement ceux qui [...] persistaient à ne pas marcher ensemble (119)". Le slogan du docteur Normand est facile, mais efficace: "BATTEZ BETTEZ (120)"...

Un seul notable ose monter sur les tribunes avec le candidat "ouvrier": c'est J.-A. Tessier. Quand on lui parle du rapport Désy et des attaques du Bien public, le maire sortant s'emporte: "Vous avez menti... C'est pas vrai... C'est des menteries! (121)". Quant à Bettez, il a lié son sort à Tessier et, face à l'opinion publique, les deux hommes seront solidaires dans la défaite. "Le régime Tessier-Bettez est par terre (122)" titre Le Bien public. En effet, c'est une gifle magistrale qui est servie au candidat Bettez, défait dans

tous les "polls"; même le bastion "ouvrier" de Saint-Philippe, qui votait Bettez depuis 1913, donne une majorité au docteur Normand. Du jamais vu.

Faut-il voir dans cette élection la revanche de la bourgeoisie trifluvienne? Oui, selon le gagnant qui interprète sa victoire comme étant "l'œuvre de l'élément sain, de l'élite de la ville des Trois-Rivières (123)". Non, selon un autre orateur, le docteur Bouchard, qui déclare: "Ce n'est pas une lutte des classes que nous avons faite, une lutte du capital contre le travail, non c'est la lutte des honnêtes gens contre un régime néfaste, une administration dangereuse (124)". Au triomphe du vainqueur, un troisième orateur tire une grande leçon de l'expérience qu'il vient de vivre: c'est Maurice Duplessis, qui "insiste sur le fait de l'union de tous les partis sous un chef (125)". Pour le jeune politicien, l'union "municipale" de 1921 annonce une autre union, plus "nationale", qui viendra en 1935.

Au Bien public, on est bien sûr content de voir triompher le parti de la vertu. L'évêché peut maintenant se rapprocher de la mairie, comme au temps de Mgr Laflèche. D'ailleurs, peu après l'élection, l'évêque et le nouveau maire vont lancer un projet hautement symbolique: l'érection d'un monument à Mgr Laflèche (126), qui vient sceller dans le bronze la réconciliation de la mairie avec l'évêché.

A l'hôtel de ville, la nouvelle administration pose rapidement des gestes radicaux, d'autant plus que le docteur Normand avait annoncé ses intentions: "La première chose à faire pour le Conseil serait de purger l'administration municipale de tous les employés indignes d'occuper une charge de confiance à l'hôtel de ville (127)". Comme en 1913, un échevin mène la charge et les congédiements se multiplient. En six mois, le conseiller Napoléon Lamy obtient la mise à pied de neuf employés municipaux, dont le notaire Mercier, l'ingénieur Lambert, le chef de police Berthiaume et le capitaine Duval, du traversier

"Le Progrès" (128). Ce n'est pas tout: deux mois après son élection à la mairie, le docteur Normand accepte un poste dans le cabinet fédéral du conservateur Arthur Meighen. Le Bien public, qui ne veut pas voir de politique partisane au conseil, déplore qu'un ministre bleu ait remplacé un ministre rouge. "Plus ça change, disait l'autre, plus c'est pareil (129)". Mais l'aventure fédérale de Normand sera brève: en décembre 1921, le nouveau ministre de Meighen sera écrasé par Jacques Bureau, lors d'une élection générale qui portera au pouvoir les libéraux de MacKenzie King.

Quant à J.-A. Tessier, sorti sans gloire de l'hôtel de ville, il prépare maintenant son départ du parlement de Québec. Le 2 juin 1921, au milieu des rumeurs qui le concernent, le ministre de la Voirie se rend visiter le barrage Gouin, en Haute-Mauricie. Il est accompagné de ces messieurs de la Commission des eaux courantes, responsables de cet ouvrage impressionnant. A la rentrée parlementaire, le gouvernement Taschereau annonce la démission du ministre de la Voirie, qui accède à la présidence de la Commission des eaux courantes. Les grands journaux reprennent la nouvelle: La Presse à Montréal, Le Soleil à Québec, Le Droit à Ottawa... La Patrie va plus loin et avance le commentaire politique suivant:

"Depuis qu'une enquête officielle a révélé que des graves abus s'étaient glissés dans l'administration de la cité trifluvienne, M. Tessier, sans y avoir été directement compromis, en avait souffert dans son prestige [...] Il était par suite dans l'ordre que M. Taschereau saisit la première occasion de le remplacer au ministère (130)".

Cette explication politique est aussi retenue par l'historien Robert Rumilly, qui dit que Taschereau "se défaussait de ses fausses cartes" et que Tessier était l'un des "deux ministres en difficulté dans leur circonscription (131)". La sortie de Tessier, à Trois-Rivières comme à Québec, est donc un soulagement pour bien des gens, à commencer par lui-même; on devine que cet homme est usé par dix-sept

ans de pouvoir et par le cumul des fonctions qu'il vient d'exercer. Il pourra maintenant se consacrer à une seule tâche, mais elle est considérable.

La Commission des eaux courantes a été mise sur pied, en 1911, par le Premier ministre Lomer Gouin, qui en avait confié la présidence à son prédécesseur, l'ancien Premier ministre S.-N. Parent. Il s'agit donc d'une récompense politique pour les "poids lourds" du régime, mais c'est aussi une responsabilité qui engage l'avenir du Québec. Héritier politique de Parent et de Gouin, le Premier ministre Taschereau garde bien en vue l'objectif ultime de la Commission: "Libérer la province de sa dépendance des Etats-Unis au point de vue économique, en substituant graduellement la houille blanche à la houille noire (132)". Pour ce faire, la Commission a le mandat d'ériger des barrages, d'aménager des réservoirs et de contrôler le débit des cours d'eau. À cette époque, la Commission ne produit pas elle-même d'électricité, mais il viendra un temps où, sous le nom d'Hydro-Québec, elle se lancera dans la production et la distribution. Pour l'instant, le défi du président J.-A. Tessier consiste à contrôler le débit des rivières, en Mauricie, en Estrie, au Saguenay, dans l'Outaouais et sur la Côte-Nord.

Le 14 octobre 1921, le secrétaire de la province informe Tessier qu'il est officiellement en poste "avec un traitement annuel de \$7 800 (133)". C'est une somme considérable, surtout quand on sait qu'un député gagne \$2 000. En fin de carrière, Tessier peut donc compter sur un revenu intéressant, qui vient s'ajouter à sa fortune personnelle. Dans le milieu trifluvien, l'ex-maire passe en effet pour un homme prospère, mais parcimonieux. Il sait quand même ouvrir sa bourse aux œuvres en lesquelles il croit. Ainsi en est-il à la fin de sa vie, quand il offre \$1 000 à son "alma mater", le Séminaire de Trois-Rivières. Dans une lettre datée du 4 juillet 1928, le supérieur de la maison espère que Dieu lui rendra son offrande "en santé et en bénédictions de toutes sortes (134)".

J.-A. Tessier va mourir cinq mois plus tard, en laissant derrière lui une foule de réalisations, à Trois-Rivières et partout au Québec: édifices, ponts, routes, barrages et réservoirs. Mais il laissera aussi un parti politique profondément divisé.

2. Le patricien et le plébéien

Le 22 décembre 1921, ont lieu quatre élections complémentaires au Québec. Il s'agit, entre autres, de remplacer J.-A. Tessier au parlement, mais la succession ne crée pas de problème. La faction du club Laurier que dirige le député démissionnaire choisit le notaire Ludger-Philippe Mercier, fidèle partisan de Tessier depuis une douzaine d'années. Les Trifluviens se demandent "si un autre libéral ou l'opposition disputeront le siège des Trois-Rivières (135)". Finalement, Mercier sera élu par acclamation dans le comté de Trois-Rivières; dans les trois autres circonscriptions, "la lutte se livre entre libéraux (136)". Le parti ministériel apparaît donc comme très fort, mais aussi très divisé.

A Montréal, la mairie est occupée par un libéral "ouvrier", Médéric Martin, qui se trouve en rupture avec l'establishment de son parti. A Sherbrooke, un groupe de libéraux conteste le patron politique de la région, l'honorable Jacob Nicol; cette division des forces libérales va faciliter l'élection d'un conservateur, en 1923.

A Trois-Rivières, on connaît déjà les déchirements qui ont marqué les dernières années du régime Tessier. Après le départ du député-maire, en 1921, le malaise que vivent les troupes libérales va se transformer en guerre ouverte. C'est ainsi que le dauphin de Tessier sera contesté un an à peine après son élection. Le nouveau député, L.-P. Mercier, fera face à une véritable fronde dirigée par l'avocat libéral Wilfrid Gariépy. A la veille de l'élection générale de février 1923, "les esprits étaient tellement échauffés qu'il était à craindre que l'on en vint aux coups (137)". Il faut l'intervention personnelle de Taschereau pour que les libéraux de Trois-Rivières refassent leur

unité, devant la menace que représente le candidat conservateur, Maurice Duplessis. En fait, l'alerte est chaude, car on dit que "des libéraux mêmes - des amis de J.-A. Tessier, entre autres - las du contrôle de Jacques Bureau, ont promis leur vote à Duplessis (138)". Mercier sera finalement réélu, mais sans cette majorité écrasante qui était chose courante, au temps de Tessier. C'est partie remise pour le candidat Duplessis, qui est ambitieux, patient et surtout très habile; il saura bien profiter de la situation explosive qui prévaut chez les libéraux de Trois-Rivières.

L'affrontement de 1923, entre Mercier et Gariépy, aura eu peu de conséquences et on peut y voir un simple conflit de personnalités. Par contre, il existe à Trois-Rivières une rivalité beaucoup plus considérable, qui a déjà commencé à ébranler la structure même du pouvoir rouge: c'est la guerre des clans entre le patricien Jacques Bureau et le plébéien Arthur Bettez. Voilà un conflit qu'on ne peut réduire à une simple question de personnalités. En fait, Bureau et Bettez incarnent deux grands courants d'opinion qui agitent non seulement la ville de Trois-Rivières, mais aussi tout le monde industriel. Avec le patricien Bureau fait bloc l'ensemble des notables libéraux, héritiers de Wilfrid Laurier. De son côté, le plébéien Bettez mobilise les forces nouvelles de la société trifluvienne, ouvriers, journaliers, petits commerçants. Un temps, ces deux courants étaient confondus dans la dynamique du pouvoir rouge et tous deux dirigés contre les conservateurs. Au point de jonction, on retrouvait J.-A. Tessier, à la fois patricien et plébéien, protégé de Bureau et protecteur de Bettez. Mais le départ de Tessier a eu comme effet de laisser un vide politique, que cherchent à remplir les deux factions du pouvoir rouge. L'affrontement est inévitable, comme le constate Robert Rumilly: "Le fonds de vieille population trifluvienne ne conçoit pas encore de maire qui ne sorte pas des familles bourgeoises et ne soit pas un professionnel (139)". Malgré cela, Arthur Bettez aspire aux plus hautes fonctions et on le compare, tantôt à Médéric Martin, maire de Montréal, tantôt à Damien Bouchard, maire de Saint-Hyacinthe (140).

La comparaison est juste: issus des profondeurs sociales, les trois hommes ont peu d'éducation, encore moins de priviléges héréditaires, mais beaucoup de caractère. Ils sont libéraux, mais indépendants d'esprit et résolument "ouvriers". Par dessus tout, ces trois politiciens incarnent la réponse des ouvriers aux questions que se pose la société québécoise de l'âge industriel.

En 1921, Bettez perd la première manche de son combat, quand il est battu à la mairie par le docteur Normand et sa coalition de notables. A l'automne 1923, le maire Normand démissionne et deux échevins veulent le remplacer, le libéral Robichon et le conservateur Lamy. Il seront battus tous les deux par Bettez, que l'on surnomme aussitôt "Médéric II (141)". Le soir de la victoire, selon Rumilly, des partisans saluent "le triomphe du travail sur le capital (142)". Le nouvel élu ne s'arrête pas là: il attend la retraite de Jacques Bureau, en 1925, pour arracher l'investiture libérale et devenir député fédéral de Trois-Rivières. Il va conserver les deux fonctions jusqu'à sa mort, en 1931.

Dans ce conflit entre Bettez et Bureau, "un rôle d'arbitre (143)" est dévolu à la nouvelle étoile montante des conservateurs, Maurice Duplessis. A première vue, Duplessis est un patricien, proche de Jacques Bureau, et les deux familles ont développé des liens de parenté. Mais Bureau est un libéral de vieille souche, qui prétend toujours contrôler la vie politique de Trois-Rivières. Pour Duplessis, une alliance avec Bureau serait difficile, tandis que les choses se présentent mieux avec Bettez, un libéral isolé, prêt à tous les compromis pour se maintenir au pouvoir. Et puis, sans gêne, "le maire Bettez [...] appelle Maurice par son petit nom (144)". La familiarité de Bettez, son style franchement populiste, font grande impression sur le jeune Duplessis, qui se veut un politicien de la nouvelle génération, proche des ouvriers. Dans la carrière politique qu'il entreprend, le futur chef de l'Union nationale ressemblera bien plus à Bureau, à Tessier ou à Bettez qu'à son vénérable père, Nérée Duplessis.

Il cachera ses diplômes et ses origines bourgeoises, pour mieux rejoindre le petit électeur.

Les biographes de Duplessis sont unanimes; dès 1923, et jusqu'en 1931, il existe, un "accord tacite (145)" entre Maurice Duplessis et Arthur Bettez. Fort de cette alliance, Duplessis va remporter l'élection provinciale de 1927 et garder le comté de Trois-Rivières jusqu'à sa mort, en 1959. S'il fallait situer dans le temps le premier jalon de cette ascension politique, une date s'imposerait: janvier 1921, avec le rapport d'enquête du juge Désy et le crépuscule des rouges.

CHAPITRE IV
EPILOGUE: LA GRANDE FAUCHEUSE

Entre 1925 et 1933, en huit ans, la mort viendra chercher une demi-douzaine de personnalités trifluviennes qui ont vécu l'enquête Désy. Le premier à partir est Désy lui-même, emporté prématurément par le diabète, à 46 ans. Juste avant sa mort, avec ses amis anglophones, il avait fondé le très britannique "Ki-Huit-Eb Golf and Country Club", où il était connu comme "Mr. Judge". Etrange destinée, pour un ancien militant nationaliste, disciple d'Henri Bourassa... L'année suivante, en 1926, l'autre juge de la Cour supérieure, Nérée Duplessis, meurt à l'âge de 71 ans; il ne verra pas son fils unique arracher à Jacques Bureau le contrôle politique de Trois-Rivières.

La grande faucheuse viendra chercher un troisième conservateur de premier plan, en 1928: c'est le docteur Louis-Philippe Normand. Les dernières années de sa vie furent encore partagées entre la médecine et la politique. Candidat conservateur, au fédéral, en 1921 et 1925, il restait aussi chirurgien à l'hôpital Saint-Joseph, médecin attitré des communautés religieuses, propriétaire d'une pharmacie et d'une clinique, sur la rue Laviolette. Normand avait "fait ses classes" avec J.-A. Tessier et les deux anciens confrères resteront unis dans la mort. En effet, on annonce le décès de Tessier le 4 novembre 1928, à l'âge de 66 ans et 11 mois. Le défunt aura droit à des funérailles grandioses, auxquelles assiste une foule bigarrée: policiers, fanfare de l'Union musicale, Chevaliers de Colomb en costume d'apparat, officiers en uniforme, ministres, membres du barreau "et un très grand nombre de citoyens (146)". Le cercueil est porté par deux magistrats, un protonotaire, le greffier de la Ville, l'avocat Philippe Bigué et le sénateur Jacques Bureau. Tessier part comme il a vécu, entre le droit

et la politique.

En 1931, meurt Arthur Bettez, maire de Trois-Rivières et député fédéral. Les huit dernières années de sa vie ont été triomphales. Il a traversé avec succès toutes les épreuves électorales, malgré l'opposition que lui suscitaient ses nombreux adversaires: les bleus, l'establishment libéral, la bourgeoisie, les membres du clergé ainsi que les représentants de la grande entreprise. Après lui viendront d'autres politiciens à son image, des libéraux coriaces, populistes et "ouvriers": Atchez Pitt et J.-A. Mongrain.

Jacques Bureau part le dernier, en 1933. Sa fin de carrière fut troublée par une enquête sur les affaires de son ministère et par les succès que remportèrent les conservateurs trifluviens Maurice Duplessis et Charles Bourgeois. Il avait accepté, en 1925, un siège à la Chambre haute et il passera à la postérité comme étant le "sénateur Bureau".

Le seul survivant du groupe est Robert Ryan. Après l'enquête Désy, Ryan disparaît de la scène politique pour mieux y revenir, quelques années plus tard. Élu échevin sous l'administration Bettez, il sera nommé "contrôleur de la Cité" par le maire suivant, M. Robichon, et occupera ce poste de 1933 à 1941. La fonction de contrôleur avait été créée, suite à l'enquête Désy, pour limiter le pouvoir des élus municipaux. En 1940, Ryan sera élu député fédéral de Trois-Rivières et finira sa vie aux Communes d'Ottawa. Comme Arthur Bettez, Robert Ryan se sera donc relevé des nombreux scandales qui ont marqué la fin du régime Tessier. Voilà un bien étrange destin politique, que Balzac a expliqué en quelques mots: "Persécuter un homme, en politique, ce n'est pas seulement le grandir, c'est encore en innocentier le passé. Le parti libéral, sous ce rapport, fut un grand faiseur de miracles (147)".

Tessier
chez
lui



Figure 3

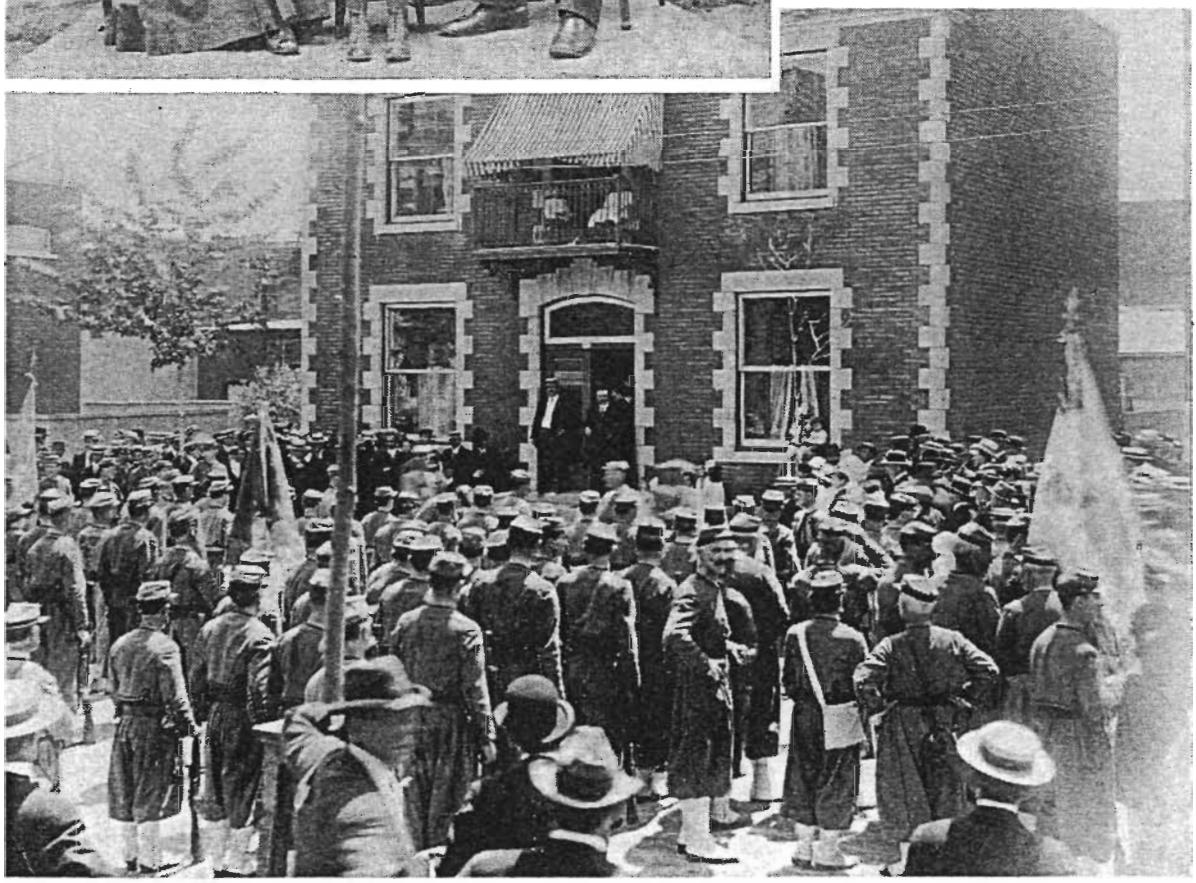


Figure 4

CONCLUSION

L'honorable Joseph-Adolphe Tessier a-t-il été ce "back-bencher" insignifiant que nous a présenté l'historien Robert Rumilly? A la lumière de ce que nous savons de Tessier, voyons les faits.

Entre 1900 et 1930, les Premiers ministres libéraux Gouin et Taschereau ont dû faire face aux défis du monde moderne, industriel et urbain. On leur reconnaît des innovations remarquables dans au moins quatre domaines: éducation, assistance publique, voirie et contrôle des forces hydrauliques (1). Or, dans les deux derniers domaines, l'homme de confiance de Gouin, puis de Taschereau, a été le député de Trois-Rivières, qui s'est trouvé dans une position stratégique, au cœur du développement de la province, pendant presque quinze ans. Le ministère de la Voirie et la Commission des eaux courantes ont vite pris une grande place à la fois dans l'administration provinciale et dans le discours électoral des chefs qui vantaient leurs réalisations. Au cœur de ces réalisations, on devine la forte présence de J.-A. Tessier.

Rumilly est un biographe et un apologiste passionné. Il a rendu sur Tessier un jugement superficiel et subjectif, qu'il tenait probablement de Duplessis. Il s'est limité aux apparences du député-maire, à son écorce épaisse, et a négligé les qualités profondes de cet homme qui a travaillé à faire du Québec une société moderne. Bien sûr, Tessier fut aussi un politicien terne, sans charisme, mais, en cela, il ressemblait à la fois à Gouin et à Taschereau, qui "furent avant tout de grand commis, improvisateurs prudents, ennemis à la fois de l'aventure et de la planification, mais sachant parfois tenter des innovations étonnantes (2)".

Comme maire de Trois-Rivières, Tessier fut cependant un personnage plus discutable et certainement plus discuté. On remarque d'abord sa surprenante longévité politique: avec huit années consécutives à la mairie, Tessier a établi un record trifluvien qui sera égalé par Arthur Rousseau, en 1949, et dépassé par Gilles Beaudoin, en 1978. Ce long mandat fut relativement fécond: le régime Tessier apporta quelques innovations, comme le tramway, le premier service municipal d'arboriculture et le premier commissariat industriel. Il a pavé des rues, construit un deuxième poste de police et inauguré des institutions comme l'Ecole normale, l'Ecole technique et l'Académie de la Salle (3). Au plan économique, il a facilité l'installation de nouvelles entreprises appelées à prospérer, comme la Compagnie internationale de papier, la St.Lawrence, la Crémerie des Trois-Rivières et Le Nouvelliste.

Pour la postérité, le régime Tessier présente donc un bilan intéressant, mais qui s'est réalisé dans un contexte troublé. Oui, en 1920, l'enquête Désy a bel et bien fait la preuve de l'incurie du maire et de la corruption de son administration. Au-delà des considérations personnelles - sur lesquelles nous ne reviendrons pas - l'enquête Désy était à la fois une opération politique et un procès de société. Au banc des accusés: le pouvoir rouge de Trois-Rivières, c'est-à-dire une poignée de nouveaux riches, aux idées libérales et aux pratiques douteuses.

Dès leur accession au pouvoir, en 1900, les libéraux de Trois-Rivières étaient porteurs de changement, dans la petite ville de Mgr Laflèche. En fait, ils incarnaient parfaitement les forces nouvelles de la société industrielle: capital et travail, temporairement réunis, se confondaient dans une même rhétorique et dans une même dynamique, celle du Parti libéral trifluvien. Le capital était bien sûr incarné par le patricien Jacques Bureau, ami des puissants et avocat des grandes compagnies, de même que par sa créature Robert Ryan, l'homme de la Chambre de commerce. D'autre part, les forces du travail

s'alignaient derrière Arthur Bettez, l'échevin "ouvrier", champion des syndicats. Au point de rencontre entre ces deux courants, nous avons déjà situé le député-maire J.A. Tessier, personnage-clé qui constitue un puissant révélateur socio-politique.

Ces forces nouvelles, issues de la société industrielle, ont donc investi toutes les structures du pouvoir trifluvien. Les élites traditionnelles ont dû partager la scène publique avec ce groupe de nouveaux venus, qui n'avaient, au départ, ni formation classique, ni priviléges de naissance. C'est donc une société vraiment "libérale" qui s'est alors édifiée à Trois-Rivières, où le capitalisme n'était plus suspect et où les gens d'affaires pouvaient maintenant occuper les plus hautes charges publiques (4).

Sur le plan idéologique, la grande réalisation des libéraux de Trois-Rivières a été l'affirmation d'un pouvoir politique autonome, libéré de l'influence du clergé. Ils ont bousculé les survivants du vieil ordre ultramontain et rejeté, en même temps, tout un système de valeurs inspiré de la morale chrétienne. Dans l'exercice du pouvoir, ils ont ouvert leur ville aux innovations sociales, importées des Etats-Unis et que désapprouvait le clergé local: le syndicalisme international, le travail dominical, les "buvettes publiques", de même que tous ces divertissements modernes dénoncés du haut de la chaire.

Ce pouvoir rouge a certainement été bénéfique sur le plan économique, en multipliant les opportunités d'affaires et les occasions de profits. Par-dessus tout, les libéraux de Trois-Rivières ont été des créateurs de richesses et des donneurs d'emplois, ce qui explique leurs succès électoraux, dans une ville qui avait attendu si longtemps son décollage économique et qui considérait le devoir maintenant à Jacques Bureau et à Robert Ryan.

Toutefois, le pouvoir rouge connut un véritable échec sur le plan

moral; quand ils ont séparé la religion et la politique, les libéraux ont fait table rase de tout un code moral, d'inspiration chrétienne, pour le remplacer par une mentalité "affairiste" imperméable aux scrupules et incompatible avec l'exercice du pouvoir. A Trois-Rivières, les libéraux ont fait main basse sur l'appareil municipale, qu'ils ont administré comme une entreprise, en y cherchant souvent leur enrichissement personnel au détriment du bien commun.

Les abus de pouvoir et l'affairisme véreux du régime Tessier ont amené un rejet global de la société libérale. Rumilly a constaté que "les vieilles forces réactionnaires se réveillaient aux Trois-Rivières (5)". De façon plus générale, Falardeau parle "du grand sursaut défensif de nos structures traditionnelles (6)". En effet, la réaction allait s'organiser et balayer toute la province. L'enquête Désy et la chute de Tessier, en 1921, présageaient l'enquête des comptes publics de 1936, le départ de Taschereau et le règne de l'Union nationale. Derrière ces deux épisodes de notre vie politique, on retrouve un même homme, provocateur et récupérateur, Maurice Duplessis.

L'enquête Désy fut donc une occasion de réflexion, d'indignation et de réaction chez les "bien-pensants" qui occupaient les hauteurs de la société. Mais, un autre courant politique se manifestait alors, et de façon encore plus tangible: dans les profondeurs de la société se développait une conscience politique qui aurait pu devenir révolutionnaire. Les ouvriers, qui prenaient conscience de leur nombre et de leur force, entendaient bien participer à la vie publique, par le biais des représentants qu'ils s'étaient choisis. Les victoires de Tessier, et encore plus celles de Bettez, sont des indices que ce courant "ouvrier" pouvait porter au pouvoir des hommes "sans fini", mais proches du peuple.

Bien que puissant à Trois-Rivières, comme ailleurs au Québec, le mouvement ouvrier ne s'est pourtant jamais articulé dans un parti "travailliste" qui aurait, comme en Grande-Bretagne, trouvé sa voie vers le pouvoir. Sensibles aux discours démagogiques et enclins au culte de la personnalité, les ouvriers du Québec ont voté pour des hommes et non pour des partis. C'est ainsi que le courant "ouvrier" a été récupéré, tantôt par des rouges, comme Médéric Martin, Damien Bouchard ou Arthur Bettez, tantôt par des bleus, comme Camillien Houde ou - encore lui - Maurice Duplessis.

La fin du régime Tessier, que nous avons appelé "le crépuscule d'un rouge", a donc un sens prophétique: il faut y voir aussi le crépuscule des rouges. Non ce n'était pas la fin du Parti libéral, mais plutôt la fin d'une époque, chez les libéraux. Après le départ de Tessier, Trois-Rivières allait vivre un tout nouveau rapport de forces. Le "centre" libéral, atteint par la gangrène, était débordé sur sa gauche par le mouvement "ouvrier" et sur sa droite, par les nostalgiques de la vieille société conservatrice et cléricale. La force de Duplessis allait être de récupérer ces deux courants et de les fondre dans une union "nationale". Bien sûr, il n'emportait pas l'adhésion des syndicalistes militants, mais il avait une base électorale solide chez les ouvriers de Trois-Rivières, comme chez ceux de l'est de Montréal ou du faubourg Saint-Roch, à Québec.

L'histoire de J.-A. Tessier et de l'enquête Désy est donc une aventure chargée de sens politique. Comme telle, elle mérite de prendre place dans la grande Histoire, celle qui se veut une réflexion sur la condition humaine, à travers les âges. À la lecture des déboires du régime Tessier, on peut déjà tirer quelques leçons sur l'importance de la moralité politique et sur les dangers de l'aveuglement partisan. Voilà précisément ce qui a perdu Tessier et, finalement, le Parti libéral du Québec. De nos jours, l'aveuglement partisan s'est relativement résorbé et, de toutes façons, il existe des mécanismes qui mettent la société un tant soit peu à l'abri des abus de

pouvoir: le syndicalisme et la presse, entre autres, sont des contre-pouvoirs qui peuvent être efficaces. Quant à la moralité politique, elle demeure une réalité fragile et toujours menacée. L'affairisme de 1920 a survécu à tous les scandales, et il se manifeste à chaque génération, chaque fois qu'un politicien, en panne d'inspiration, vient dire qu'il faut administrer les corps publics comme des entreprises privées.

Les âges de la vie

Figure 5

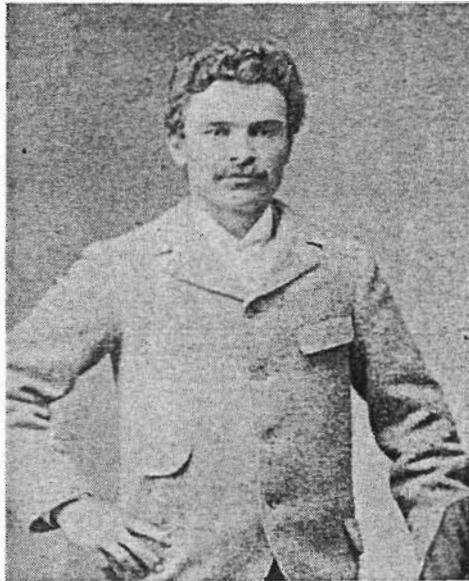


Figure 6

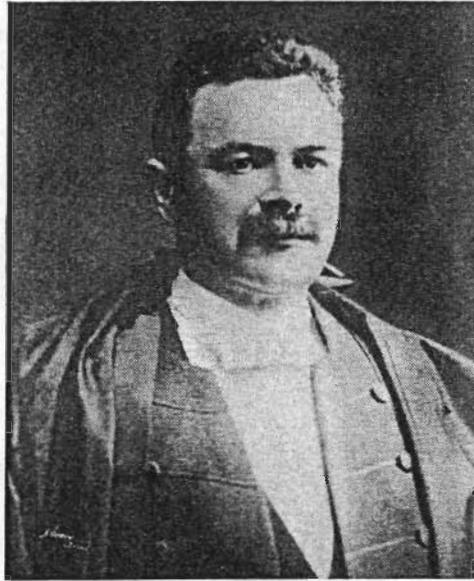


Figure 7



Figure 8



ANNEXE I

Chronologie de J.-A. Tessier

1861. Naissance de Tessier à Sainte-Anne-de-la-Pérade.
1885. Avocat et militaire, il s'installe à Trois-Rivières.
1888. Il épouse Marie-Elmire Guillet. Le couple aura cinq enfants dont deux vont mourir en bas âge.
1892. Partisan d'Honoré Mercier, il se présente dans Champlain mais se désiste avant le jour du scrutin.
1900. Il se place dans la mouvance du nouveau député fédéral, Jacques Bureau.
1904. Élu député provincial de Trois-Rivières.
1906. Nommé commandant du 86ième régiment.
1913. Élu maire de Trois-Rivières, à la tête d'un "ticket" libéral de six nouveaux échevins.
1914. Nommé ministre de la Voirie, il doit affronter J.-A. Désy lors d'une élection complémentaire.
1917. Réélu maire de Trois-Rivières, mais éprouve de sérieuses difficultés à contrôler les membres du conseil municipal. Rupture avec Jacques Bureau.
1919. Les scandales se multiplient. Le juge J.-A. Désy accepte une demande d'enquête sur l'administration Tessier.

ANNEXE I (suite)

Chronologie de J.-A. Tessier

1921. Publication du rapport d'enquête. Tessier abandonne la politique et choisit ses successeurs: Bettez à l'hôtel de ville et L.-P. Mercier au parlement. Accepte la présidence de la Commission des eaux courantes du Québec.
1928. Mort de Tessier. Les libéraux divisés entre le patricien Bureau et le plébéien Bettez. Ascension politique de Maurice Duplessis

**Les vedettes
politiques
de 1920**



Figure 9: Bureau



Figure 10: Normand



Figure 11: Bellez



Figure 12: Duplessis

ANNEXE II

Index des noms et des thèmes

Liste des principaux personnages et des grands thèmes de la présente étude.

Association catholique de la jeunesse canadienne (A.C.J.C.). 4.54.55.

Barnard (Joseph). Rédacteur en chef du Bien public, 54.66.68.

Bettez (Arthur). Homme d'affaires, 19.20. Echevin, 29.30.39.41.47.

Défend les ouvriers, 53.54.65. Compromis dans un scandale, 57 et suivantes. Successeur de Tessier, 71 à 73. Affronte Bureau, 76 à 79. Décès, 81.85.87.

Bureau (Jacques). Avocat, 16. Député fédéral de Trois-Rivières, 17 à 20. Président du club Laurier, 21. Patron politique de Trois-Rivières, 23 et suivantes. Rupture avec Tessier, 59.60. 64.65.71.72. Vainqueur de Normand, 74. Affronte Bettez, 76 à 78. Sénateur, 80.81.84.86.

Chambre de commerce. 29.48.84.

Cloutier (François-Xavier). Evêque de Trois-Rivières, 30.38.69.72.73.

Club Laurier. 20.21.28.47.54. Divisé, 71.

ANNEXE II (suite)

Index des noms et des thèmes

Désy (Louis-Joseph-Alfred). Avocat et partisan conservateur, 22.26.
28.31.32.52. Juge de la Cour supérieur, 46.47.56.58.60.
Enquête sur l'administration de la ville, 62 et suivantes.
Conclusion de l'enquête, 67. Décès, 80.

Développement industriel. Pâtes et papiers, 24. Mesures favorisant
l'industrie, 29.30. Bureau de publicité et d'industrie, 48.
Bâtisse industrielle, 48. Evaluation industrielle, 53. Projet
de taxe industrielle, 54. Pollution, 54.55. Nouvelles
implantations, 66.84.

Développement urbain. Incendie de 1908, 25. Coteau Saint-Louis, 30.
Annexion du Cap. 31. Nouvelles paroisses, 40. Pavage des rues,
45. Grands travaux et endettement, 50.51.52. Evaluation, 53.
Pollution, 54.55. Epidémies, 58.59. Innovations, 84.

Duplessis (Maurice). 1 à 4. Avocat et partisan conservateur, 22.27.
46.65.68.73. Candidat conservateur, 77 à 79. Député, 81.83.87.

Duplessis (Nérée). Avocat et partisan conservateur, 14.22.35. Juge
de la Cour supérieure, 46. Décès, 80.

Gariépy (Wilfrid). Avocat et partisan libéral, 19.76.77.

Gouin (Lomer). Avocat, 9. Premier ministre du Québec, 23.24.26.31 à
34.37.45.51.75.83.

Guillet (Marie-Elmire). Epouse de J.-A. Tessier, 10.36.

ANNEXE II (suite)

Index des noms et des thèmes

Laflèche (François-Xavier Richer). 1. Prêtre, 8. Evêque de Trois-Rivières, 14 à 17.22.73.84.

Lamy (Napoléon). Bijoutier et partisan conservateur, 22. Echevin, 60.61. Demande l'enquête, 62.65.68.73.

Laurier (Wilfrid). Premier ministre du Canada, 9.12.15 à 18.23.26.35. 37.41.77.

Mercier (Honoré). 1. Chef du Parti national, 11 à 15.

Mercier (Ludger-Philippe). Notaire, 19. Protégé de Tessier, 27. Echevin, 28.29.47. Successeur de Tessier, 71.73.76.77.

Normand (Louis-Philippe). Médecin, 9. Partisan conservateur, 22. Maire de Trois-Rivières, 26.28.29. Chef de file des conservateurs, 38.41.46.49.69.70.72. Réélu maire, 73. Ministre, 74. Démissionne, 78. Décès 80.

Parti national. 12 à 15.

Prohibition. Position du conseil, 29.30.41. Conséquences, 57.

Régiment de Trois-Rivières. Tessier au régiment, 10.12. Construction du manège militaire, 21. Accueil des sinistrés, 25. Les officiers en politique, 27.28.35. Tessier et la guerre, 38.

Robichon (Georges-Henri). Avocat et partisan libéral, 19.78. Maire de Trois-Rivières, 81.

ANNEXE II (suite)

Index des noms et des thèmes

- Ryan (Robert). Homme d'affaires, 19.20. Echevin, 29.30.39.47.
Président du comité des finances, 48 à 52.58. Battu, 59.60.
Compromis dans des scandales, 63 et suivantes. Fin de carrière,
81.84.86.
- Syndicalisme et mouvement ouvrier. Révolution industrielle, 20.
Syndicats internationaux, 30.39. Quartiers ouvriers, 40 à 42.
Positions de Bettez, 53.54.65.72.73.77 à 79. Dernière analyse,
84 à 88.
- Taschereau (Louis-Alexandre). 1. Ministre provincial, 26. Premier
ministre du Québec, 34.68.74.75.76.83.
- Tourigny (François-Siméon). Avocat et partisan libéral, 11.12.15.17.
Maire de Trois-Rivières, 17.19.21.

NOTES ET REFERENCES

INTRODUCTION

- (1) F. OUELLET, "L'histoire sociale du Bas Canada", cité par R.C. BROWN, "Biography in Canadian history", Communications historiques, 1980, p. 1-8.
- (2) D. BERTAUX, Biography and Society; the life history approach in the social sciences, Beverly Hills, Sage Publications, 1981, p. 44.
- (3) R. RUMILLY, Histoire de la province de Québec, Montréal, Chantecler, 1952, tome XXV, p. 131. Trois éditeurs se partagent les volumes de cette collection: Bernard Valiquette, s.d., XII à XVII, Montréal-Editions, 1947, XVIII à XXIII et Chantecler, 1952, XXIV à XXVI.
- (4) J. JULLIARD, "La Politique", dans Jacques Le Goff et Pierre Nora, Faire de l'histoire. Volume 2. Nouvelles approches, Paris, Gallimard, 1974, p. 236.
- (5) Ibidem, p. 232.

PREMIERE PARTIE

CHAPITRE I: L'ASCENSION D'UN NOTABLE

- (1) Eloge funèbre de Mme Tessier, dans La Patrie (Montréal), 24 avril 1903, page inconnue.
- (2) R. DOUVILLE, Hommes politiques de Ste-Anne-de-la-Péraude, Trois-Rivières, Le Bien public, 1973, p. 38.
- (3) R. RUMILLY, Histoire de la province de Québec, op. cit., tome XII, p. 108.
- (4) Ibidem, tome XIV, p. 93. Cartier, un des "pères de la Confédération", fut défait par Jetté en 1872.
- (5) Archives Tessier, lettre de Joseph Hébert, 19 mars 1914.
- (6) J.-Y. GRAVEL, L'armée au Québec: un portrait social (1868-1900), Montréal, Boréal, 1974, p. 56.
- (7) Y. THERIAULT, Trois-Rivières, ville de reflets, Trois-Rivières, Le Bien public, 1954, p. 41-42.
- (8) R. RUMILLY, Maurice Duplessis et son temps, Montréal, Fides, 1973, vol. I, p. 18.
- (9) Ibidem.
- (10) Le Journal des Trois-Rivières, 21 août 1890, p. 3.
- (11) Archives municipales de Trois-Rivières, 7 janvier 1889.
- (12) Le Journal des Trois-Rivières, 16 février 1891, p. 2.
- (13) F. GUERARD, Les notables de Trois-Rivières, dans le dernier tiers du XIX ième siècle, Trois-Rivières, UQTR, thèse (M.A. Etudes Québécoises), 1985, p. 54.
- (14) Ibidem, p. 53.
- (15) R. RUMILLY, Histoire de la province de Québec, op. cit., tome XVIII, p. 161.
- (16) Voir à ce sujet Le Bien public, 20 mai 1914. Quand survint cette "mise à pied", Tessier avait quitté le régiment depuis deux ans.

- (17) La Paix, 13 janvier 1888, p. 2.

CHAPITRE II: LES AVATARS DE LA POLITIQUE

- (18) Discours au Banquet Tessier, dans Le Nouveau Trois-Rivières, 7 octobre 1910, p. 2.
- (19) Article reproduit dans:
R. Rumilly, Honoré Mercier et son temps, Montréal, Fides, 1975, p. 298.
- (20) Discours au Banquet Tessier, loc. cit.
- (21) Archives municipales de Trois-Rivières, 2 mars 1896.
- (22) Discours au Banquet Tessier, loc. cit.
- (23) Le séjour de Bureau dans l'Ouest n'est pas clairement défini. Notre propre recherche permet de le situer, en gros, de 1882 à 1897.
- (24) Voir à ce sujet la correspondance entre Laurier et Bureau, citée par R. BELANGER dans Wilfrid Laurier, Québec, P.U.L., 1986.
- (25) Episode rapporté dans R. Rumilly, Histoire de la province de Québec, op. cit., tome XXIV, p. 94.
- (26) H.J. MORGAN, The Canadian Men and Women of the time, Toronto, Briggs, 1912.
- (27) B.M. GREENE, Who's who in Canada, Toronto, International Press, 1923. Tessier est aussi membre des Chevaliers de Colomb, du club Saint-Louis de Trois-Rivières et d'un club de chasse et pêche.
- (28) Nous avons éliminé de cette liste un certain nombres de personnages, soit parce que leur allégeance était mal définie, soit parce qu'ils n'ont pas joué de rôle actif dans les événements qui nous intéressent. De plus, nous n'avons pas retenu les noms des vétérans libéraux qui étaient en fin de carrière à l'arrivée de Jacques Bureau.
- (29) R. RUMILLY, Maurice Duplessis et son temps, op. cit., vol. I, p. 21.
- (30) R. RUMILLY, Histoire de la province de Québec, op. cit., tome XVI, p. 74.

- (31) R. RUMILLY, Maurice Duplessis et son temps, op. cit., vol. I, p. 24.
- (32) Le Bien public, 1er juillet 1915, p. 1.
- (33) Le Nouveau Trois-Rivières, 6 mars 1914, p. 1.
- (34) Voir à ce sujet les récriminations du Bien public contre le club Laurier, particulièrement à la suite de l'élection municipale de juillet 1913.
- (35) R. RUMILLY, Maurice Duplessis et son temps, op. cit., vol I, p. 32.
- (36) Le Bien public, 1er juillet 1915, p. 1.
- (37) Voir à ce sujet les minutes du conseil, de 1904 à 1907, et particulièrement celles du 22 mars 1904.

CHAPITRE III: L'APOGEE D'UN ROUGE

- (38) R. RUMILLY, Histoire de la province de Québec, op. cit., tome XVIII, p. 161.
- (39) Ibidem, vol. XXIII, p. 15.
- (40) Discours au Banquet Tessier, loc. cit.
- (41) R. BELANGER, Wilfrid Laurier, Québec, P.U.L., 1986, p. 288.
- (42) R. RUMILLY, Histoire de la province de Québec, op. cit., tome XXIII, p. 15.
- (43) R. RUMILLY, Histoire de la province de Québec, op. cit., tome XIV, p. 35.
- (44) Ibidem, p. 50.
Il s'agit de l'affaire Kelly.
- (45) L'embargo sur l'exportation de bois de pulpe a été voté par le gouvernement en 1910. Cette législation a été profitable aux villes industrielles qui pouvaient compter sur un arrière-pays forestier: Trois-Rivières était de celles-là.

- (46) Les demandes des Trifluviens sont dispersées dans les journaux et les archives municipales, à partir de 1904. Toutefois, les discours prononcés au Banquet Tessier font le point sur ce que la ville a obtenu et sur ce qu'elle attend toujours.
- (47) Archives municipales de Trois-Rivières, 5 octobre 1909.
- (48) Le Nouveau Trois-Rivières, 9 septembre 1910, p. 1.
- (49) Le Bien public, 27 septembre 1910, p. 6.
- (50) Le Banquet Tessier est l'objet d'une large couverture dans Le Nouveau Trois-Rivières et d'une couverture plus modeste dans Le Bien public. Les deux journaux ont alimenté notre recherche.
- (51) Discours au Banquet Tessier, loc. cit.
- (52) Ibidem.
- (53) Chiffres cités dans Le Nouveau Trois-Rivières du 13 août 1908, p. 3. Ces chiffres sont bien sûr sujets à caution.
- (54) La performance provinciale est donnée par J.-C. BONENFANT, "La vie politique du Québec, de 1910, à 1935", Aux sources du présent / The roots of the present, coll. "Studia varia", no. 5, Toronto, University of Toronto, 1960, p. 31. La performance de Tessier est contenue dans QUEBEC (Province), Répertoire des parlementaires québécois, 1980, p. 782.
- (55) Le Bien public, 17 juillet 1913, p. 1.
- (56) Congédiements et démissions sont notés dans les minutes du conseil, entre le 4 août et le 26 décembre 1913.
- (57) Le Bien public, 13 janvier 1916, p. 1.
- (58) Ibidem, 10 juin 1915, p. 1.
- (59) Ibidem, 17 juin 1915, p. 1.
- (60) Ibidem, 21 août 1913 et dates suivantes.
- (61) Archives municipales de Trois-Rivières, 6 avril, 24 avril et 4 mai 1914.

- (62) J. BELLEAU, L'industrialisation de Trois-Rivières 1905 - 1925, Trois-Rivières, U.Q.T.R., thèse (M.A. Etudes québécoises), 1979, Annexe "B". Ces règlements consistent en des exemptions de taxes, en des endossements d'obligations, en des signatures d'actes de fiducie, en des prêts à l'entreprise et en d'autres mesures incitatives.
- (63) Archives municipales de Trois-Rivières, 4 novembre 1915.
- (64) Bettez est vice-président de la brasserie J-M Spénard.
- (65) Archives municipales de Trois-Rivières, voir particulièrement les huit interventions de Bettez en 1914.
- (66) Le Bien public, 15 juillet 1915, p. 1.
- (67) Ibidem, 1er juillet 1915, p. 1. Voir aussi les nombreuses allusions de Rumilly concernant la collusion entre Bettez et les internationaux.
- (68) Accusation portée par Le Courrier et reproduite dans Le Nouveau Trois-Rivières, 10 juillet 1914, p. 5.
- (69) J. BELLEAU, loc. cit., annexe.
- (70) Article de The Gazette reproduit dans Le Nouveau Trois-Rivières, 15 août 1913, p.1.
- (71) Au fédéral: Langevin en 1878 et Bureau en 1907.
Au provincial: Turcotte en 1888.
- (72) Il s'agit de l'affaire Mousseau, que l'on retrouve dans R. RUMILLY, Histoire de la province de Québec, op. cit., tome XVIII, p. 149.
- (73) Ibidem, p. 161.
- (74) Le Bien public, 12 mars 1914, p. 1. La dernière assemblée contradictoire avait été tenue entre Normand et Bureau, en 1911. Elle avait effectivement mal tourné.
- (75) Archives Tessier; les rares documents conservés par la descendance de J.-A. Tessier sont justement ceux qui ont trait à la grande victoire de 1914.
- (76) Le Bien public, 7 octobre 1910, p. 1.

- (77) R. RUMILLY, Histoire de la province de Québec, op. cit., tome XVII, p. 25.
- (78) Ibidem, tomes XVII, XIX et XX. Rumilly revient souvent sur le sujet qui était, à l'époque, d'une grande actualité.
- (79) Ibidem, tome XX, p. 147.
- (80) Lettre citée dans la brochure électorale Le gouvernement Taschereau, 1923, p. 213.
- (81) Ibidem, p. 210. Chiffres confirmés par l'Annuaire statistique du Québec, 1922.
- (82) Ibidem, p. 295.
- (83) Ibidem, p. 10.
- (84) R. RUMILLY, Histoire de la province de Québec, op. cit., tome XXVI, p. 114.

CHAPITRE IV: UN HOMME ET SA VILLE

- (85) Archives Tessier, lettre de Joseph Hébert datée du 19 mars 1914.
- (86) Le Bien public, 14 août 1913, p. 7.
- (87) R. RUMILLY, Histoire de la province de Québec, op. cit., tome XVIII, p. 162.
- (88) Archives Tessier, lettre de M. Pelletier datée du 19 mars 1914.
- (89) B.M. GREEN, Who's who in Canada, Toronto, International Press, 1923.
- (90) Discours au Banquet Tessier, loc. cit.
- (91) R. Rumilly, Histoire de la province de Québec, op. cit., tome XVIII, p. 161.
- (92) Ibidem, p. 162.
- (93) Ibidem, tome XXV, p. 132.
- (94) R. RUMILLY, Maurice Duplessis et son temps, op. cit., vol. I, p. 22.

- (95) Ibidem, p. 36.
- (96) Discours au Banquet Tessier, loc. cit.
- (97) Rapport du juge Désy, p. 132.
- (98) Archives municipales de Trois-Rivières, 21 décembre 1905.
- (99) Le Bien public, 3 février 1916, p. 1.
- (100) Voir à ce sujet son discours de 1910 (loc. cit.)
- (101) Archives municipales de Trois-Rivières, 14 décembre 1915.
- (102) Ibidem, à partir du 5 octobre 1914.
- (103) Le Bien public, 5 avril 1917, p. 1.
- (104) Ibidem, 28 juin 1910, p. 6. Pour sa part, Rumilly parle d'une "grande assemblée patriotique", en 1916, où Tessier aurait partagé la vedette avec ses adversaires, dans une sorte d'"union sacrée" (Histoire de la province de Québec, tome XXI, p. 134). D'après nos recherches, Tessier a simplement accueilli à l'hôtel de ville les responsables des célébrations de la Saint-Jean-Baptiste.
- (105) Discours au Banquet Tessier, loc. cit.
- (106) Gustave Tessier étudie à l'école forestière de 1910 à 1914.
- (107) J. HAMELIN et J.-P. MONTMINY, "Québec 1896 - 1929: une deuxième phase d'industrialisation," dans Idéologies du Canada français 1900 - 1929, Québec, P.U.L., 1974, p. 24.
- (108) Ibidem.
- (109) R. RUMILLY, Maurice Duplessis et son temps, op. cit., vol. I, p. 39.
- (110) Ibidem, p. 24.
- (111) R. RUMILLY, Histoire de la province de Québec, op. cit., tome XXII, p. 10.
- (112) Ibidem, tome XVIII, p. 162.
- (113) R. RUMILLY, Maurice Duplessis et son temps, op. cit., vol. I, p. 31.

(114) Titre d'un discours de L.-P. Normand, conservé aux archives du séminaire.

(115) Le Bien public, 19 juillet 1917, p. 1.

(116) Voir J.-C. BONENFANT, "La vie politique du Québec, de 1910 à 1935", loc. cit., p. 33.

DEUXIEME PARTIE: L'ENQUETE DESY

CHAPITRE I: LA DECHEANCE DU POUVOIR ROUGE

1. Le solitaire du pouvoir rouge.

- (1) Voir à ce sujet les archives municipales de Trois-Rivières, 1914 et 1915.
- (2) Le Bien public, 29 mars 1917, p. 3.
- (3) Voir les accusations lancées contre Normand par le Nouveau Trois-Rivières, entre autres le 24 juillet 1914, p. 1.
- (4) C. BLACK, Duplessis, Montréal, L'homme, 1977, vol. I, p. 35.
- (5) R. RUMILLY, Histoire de la province de Québec, op. cit., tome XXV, p. 132.
- (6) Le Bien public, 26 juillet 1917, p. 1.
- (7) Rapport du juge Désy, p. 133.
- (8) Le Bien public, 26 juillet 1917, p.1.

2. Quand un maire perd le contrôle.

- (9) Voir le bail entre la Ville et les demoiselles Ryan, cité dans archives municipales, le 15 février 1915.
- (10) Rapport du juge Désy, p. 295-296. Voir aussi les archives municipales.
- (11) Archives municipales, 14 octobre 1915.
- (12) Rapport du juge Désy, p. 132.
- (13) Ibidem, p. 141.
- (14) Ibidem, p. 140.
- (15) Archives municipales, 17 juin 1918.
- (16) Rapport du juge Désy, p. 86.
- (17) Archives municipales, 17 juin 1918.

3. Le régime creuse sa tombe.

- (18) R. RUMILLY, Histoire de la province de Québec, op. cit., tome XXIII, p. 11.
- (19) Ibidem, p. 49.
- (20) Archives municipales, 4 mars 1918.
- (21) Rapport du juge Désy, p. 295. "Le Conseil [...] a sacrifié ses débantures à la Provincial Securities au prix de 92.50, lorsque la dite Corporation eût dû obtenir pour les dites débantures 96".
- (22) Ibidem.
- (23) Le Bien public, 10 mai 1918, p. 1 et 25 avril 1918, p. 1.
- (24) Ibidem, 26 juillet 1917, p. 1.
- (25) Chiffres compilés par J. BELLEAU et présentés en annexe de "L'industrialisation à Trois-Rivières" (loc. cit.).
- (26) Archives municipales, 17 avril 1916.
- (27) Ibidem, 21 août 1916.
- (28) Le Bien public, 7 mars 1918, p. 1.
- (29) Ibidem.
- (30) Ibidem.
- (31) Le Bien public, 19 juillet 1917, p. 1.
- (32) L'Eveil, 1er août 1918, p. 1.
- (33) Ibidem, 1er octobre 1918, p. 1.
- (34) Ibidem, 1er novembre 1918, p. 1.
- (35) Ibidem, 1er août 1918, p. 1.
- (36) Le Bien public, 12 juillet 1917, p. 1.
- (37) Ibidem, 13 décembre 1917, p. 1.
- (38) R. RUMILLY, Histoire de la province de Québec, op. cit., tome XX, p. 156.

CHAPITRE II: LA COUR EST OUVERTE

1. Un échevin dans la bière.

- (39) Rapport du juge Désy, p. 299.
- (40) Ibidem.
- (41) Ibidem, p. 302.
- (42) Ibidem, p. 296.
- (43) Ibidem, p. 304.
- (44) Ibidem, p. 301.
- (45) Ibidem, p. 68.
- (46) Ibidem, p. 81.
- (47) Ibidem.
- (48) Ibidem, p. 58.
- (49) Ibidem, p. 81.
- (50) St.Maurice Valley Chronicle, 19 décembre 1919, p. 7.
- (51) Rapport du juge Désy, p. 305.
- (52) L'Eveil, 1er février 1919, p. 1.
- (53) Archives Tessier, source journalistique inconnue, p. 3. Il ne s'agit pas d'un journal local.
- (54) Le Bien public, 29 mai 1919, p. 1.
- (55) Archives municipales, 26 mai 1919.
- (56) Ibidem, les assemblées des 11, 18 et 25 juin sont les seules à être tenues.
- (57) Le Bien public, 10 juillet 1919, p. 1.
- (58) Ibidem, 17 juillet 1919, p. 1.
- (59) Ibidem, 17 juillet 1919, p. 1.

(60) Ibidem, 24 juillet 1919, p. 1.

(61) Ibidem.

(62) Ibidem.

(63) Ibidem, 17 juillet 1913, p. 1.

(64) Ibidem, 18 décembre 1919, p. 1.

2. Le panier de crabes.

(65) Discours au Banquet Tessier, loc. cit.

(66) Vigneau est entré au conseil en 1915 et Farley, en 1917. Le premier était contre le prêt à la Brasserie Spénard, ce qui lui valut la rancune tenace de Bettez. Voir à ce sujet les minutes du 14 mai 1917, du 21 janvier 1918 et du 2 décembre 1918. A chaque occasion, Bettez vote contre le vétérinaire Vigneau sur des questions qui relèvent de sa spécialité, l'Exposition agricole.

(67) Bettez et Gouin ont été élus sur le "ticket" Tessier de 1919 et Lacoursière a été nommé par le conseil pour compléter le terme de François Lajoie, démissionnaire.

(68) L'Eveil, 1er novembre 1919, p. 1.

(69) Le Bien public, 20 novembre 1919, p. 1.

(70) Archives municipales, 17 novembre 1919.

(71) Rapport du juge Désy, p. 6. La requête est signée par "Zéphirin Marchand et al."

(72) Archives municipales, 1er décembre 1919. Il s'agit bien de "pourparlers" et non encore d'une requête officielle.

(73) Ibidem.

(74) Ibidem.

(75) Ces nouvelles accusations seront déposées en septembre 1920; voir les minutes du conseil datées du 20 septembre.

(76) Rapport du juge Désy. p. 1.

(77) Ibidem, p. 12.

- (78) Ibidem, p. 286.
- (79) Ibidem, p. 287.
- (80) Le Nouvelliste, 12 novembre 1920, p. 1.
- (81) Rapport du juge Désy, p. 288.
- (82) Ibidem, p. 289.
- (83) Ibidem, p. 12.
- (84) Archives municipales, 17 novembre 1919. Les descendants d'Edouard Méthot seront plutôt des conservateurs.
- (85) Archives municipales, 4 octobre 1920.
- (86) Du 20 février au 21 mai 1920, treize assemblées du conseil sont annulées faute de quorum. Seuls se présentent les échevins Lamy, Farley et Vigneau. Voir les archives municipales.
- (87) Archives municipales, 5 décembre 1919 et 26 mai 1920.
- (88) Ibidem, 26 avril 1920.
- (89) Ibidem, 27 septembre 1920.

3. Les conclusions de l'enquête.

- (90) Le Bien public, 2 décembre 1920, p. 1. Rapprocher de la célèbre phrase de Hamlet: "There is something rotten in the state of Denmark".
- (91) Ibidem.
- (92) Ibidem, 18 novembre 1920, p. 1.
- (93) La Presse, 26 janvier 1921, p. 1.
- (94) Ibidem.
- (95) Ibidem.
- (96) Rapport du juge Désy, p. 313.
- (97) Le Nouvelliste, 26 janvier 1921, p. 1.

- (98) R. RUMILLY, Maurice Duplessis et son temps, op. cit., vol. I, p. 46.
- (99) Le Bien public, 3 février 1921, p. 1.
- (100) Ibidem.
- (101) Ibidem.
- (102) Le Nouvelliste, 5 février 1921, p. 1.
- (103) Ibidem, 27 janvier 1921, p. 8.
- (104) Ibidem, 14 février 1921, p. 1.
- (105) Ibidem, 4 février 1921, p. 8.
- (106) Selon la charte municipale de 1916, aucun élu trifluvien ne touche de salaire, et seul le maire profite d'une allocation de dépenses.
- (107) Le Bien public, 27 janvier 1921, p. 1.
- (108) Ibidem, 5 juillet 1921, p. 1.
- (109) Ibidem, 24 février 1921, p. 5.
- (110) Ibidem, 8 mars 1921, p. 1.
- (111) Ibidem, 23 juin 1921, p. 1.

CHAPITRE III: LE CREPUSCULE DES ROUGES

1. La sortie de Tessier.

- (112) Le Nouvelliste, 3 janvier 1921, p. 1. Pour Tessier la rumeur de retraite avait aussi plané en juillet 1917, au moment de renouveler son mandat de quatre ans à la mairie.
- (113) Le Bien public, 29 septembre 1921, p. 1. La rupture est alors présentée comme un fait accompli, vieux de plusieurs mois.
- (114) Ibidem, 10 février 1921, p. 1. Les "gratteurs de rue" dont il est question sont probablement à l'emploi de la Voirie provinciale.

- (115) Le Nouvelliste, 27 janvier 1921, p. 1. et 16 février 1921,
p. 8.
- (116) Le Bien public, 24 juillet 1919, p. 1.
- (117) R. RUMILLY, Maurice Duplessis et son temps, vol. I, p. 38.
- (118) Le Bien public, 12 juillet 1921, p. 1. La déclaration est de
François Lajoie, associé de Bureau et
partisan de Normand.
- (119) Ibidem.
- (120) Ibidem, 14 juillet 1921, p. 8.
- (121) Ibidem, 19 juillet 1921, p. 1.
- (122) Ibidem.
- (123) Ibidem.
- (124) Ibidem.
- (125) Ibidem.
- (126) R. RUMILLY, Maurice Duplessis et son temps, op. cit.,
vol. I, p. 38. Le monument existe toujours, rue Bonaventure,
entre la cathédrale et l'évêché.
- (127) Le Bien public, 21 juillet 1921, p. 1.
- (128) Voir les résolutions acceptées entre le 15 août 1921 et le
3 janvier 1922, dans les archives municipales.
- (129) Le Bien public, 27 septembre 1921, p. 1.
- (130) La Patrie, citée par Le Bien public, 29 septembre 1921,
p. 1. Voir aussi La Presse, Le Soleil et Le Droit du
28 septembre.
- (131) R. RUMILLY, Histoire de la province de Québec, op. cit.,
vol. XXV, p. 187. L'autre ministre dont il est question est
Napoléon Séguin de Montréal. Par contre, Rumilly se trompe
quand il affirme, dans Maurice Duplessis et son temps,
vol. I, p. 43, que Tessier quitte le cabinet provincial à
cause de la nomination de Jacques Bureau dans le
gouvernement fédéral de Mackenzie-King. La démission de
l'un précède de quatre mois la nomination de l'autre.

(132) Manifeste électoral Le gouvernement Taschereau, 1923, p. 31.

(133) Archives Tessier. Lettre signée par le sous-secrétaire.

(134) Ibidem. Lettre signée par Louis Chartier, ptre.

2. Le patricien et le plébéien.

(135) Le Bien public, 12 décembre 1921, p. 1.

(136) R. RUMILLY, Histoire de la province de Québec, op. cit., tome XXVI, p. 19.

(137) Le Bien public, 16 janvier 1923, p. 1.

(138) R. RUMILLY, Maurice Duplessis et son temps, op. cit., vol. I, p. 45.

(139) Ibidem, p. 48.

(140) Pour la comparaison avec Martin, voir R. RUMILLY, Maurice Duplessis et son temps, vol. I, p. 49 et Le Bien public 9 octobre 1923, p. 1. Pour la comparaison avec Bouchard, voir Ibidem, 14 juillet 1921, p. 1.

(141) Le Bien public, 9 octobre 1923, p. 1.

(142) R. RUMILLY, Maurice Duplessis et son temps, op. cit., vol. I, p. 49.

(143) Ibidem, p. 52.

(144) Ibidem, p. 67.

(145) Ibidem, p. 84. Voir aussi p. 49, 57 et 67.

CHAPITRE III: EPILOGUE: LA GRANDE FAUCHEUSE

(146) Le Nouvelliste, 8 novembre 1928, p. 1.

(147) Balzac, Les Paysans, Paris, Garnier-Flammarion, 1970, p. 182. Le "parti libéral" dont parle Balzac est ici la bourgeoisie républicaine qui, dans la France du XIX^e siècle, affrontait la noblesse et le clergé.

CONCLUSION

- (1) Au sujet des gouvernements Gouin et Taschereau, voir le jugement porté par Jean Hamelin et Jean-Paul Montminy, "Québec 1896 - 1929: une deuxième phase d'industrialisation" Idéologies du Canada français, op. cit., p. 23, et celui de Jean-Charles Bonenfant dans "La vie politique au Québec, de 1910 à 1935", loc. cit., p. 26.
- (2) Jean-Charles Bonenfant, Ibidem, p. 25.
- (3) La construction des écoles ne relevait pas de la municipalité, mais le maire Tessier avait son mot à dire comme président de la commission scolaire et comme député provincial.
- (4) Depuis l'incorporation de la "cité", en 1857, et la Confédération de 1867, toutes les fonctions de maires et de députés avaient été occupées par des représentants de la bourgeoisie professionnelle, à l'exception de John Mc Dougall.
- (5) R. RUMILLY, Histoire de la province de Québec, op. cit., tome XXV, p. 131.
- (6) J.-C. FALARDEAU, "Des élites traditionnelles aux élites nouvelles", dans Le pouvoir dans la société canadienne française, Fernand Dumont, directeur, Québec, P.U.L., 1966.

BIBLIOGRAPHIE

1. SOURCES

1.1 Sources manuscrites

TROIS-RIVIERES (Ville), Service des archives, minutes du conseil municipal (1885-1921) et "procédés" du conseil. Les minutes sont les procès-verbaux de la séance publique et les "procédés" sont des documents complémentaires, portés à la connaissance du conseil en commission permanente (séance privée).

TROIS-RIVIERES (Ville), Service des archives, Rapport de l'honorable juge J.-Alfred Désy concernant l'enquête (...) sur les affaires municipales de la cité (...), de l'année 1913 à l'année 1919, 1921, 329 p.

TROIS-RIVIERES (Ville), Service des archives, Commissaire de publicité et d'industrie de la cité. Premier rapport annuel. 1915, 30 p.

Archives du Séminaire de Trois-Rivières.

Archives du Régiment de Trois-Rivières.

Archives de la famille Tessier, conservés par M. André Bruneau, petit-fils de J.-A. Tessier.

1.2 Sources journalistiques (par ordre chronologique)

La Paix, 1887-88.

Le Journal des Trois-Rivières, 1889 à 1891.

Le Nouveau Trois-Rivières, 1908 à 1911.

Le Bien public, 1909 à 1922.

L'Eveil, 1918 à 1920.

The St. Maurice Valley Chronicle, 1919.

Le Nouvelliste, 1920-1921 et 1928.

1.3 Sources imprimées

BARTHE, J.-B. Meilleur, Trois-Rivières, album illustré,
Trois-Rivières, 1903.

BELIVEAU, Arthur, Charte de la cité des Trois-Rivières,
Trois-Rivières, Imprimerie commerciale, 1916.

- CHARBONNEAU, J.-A., L'almanach des Trois-Rivières, 1912 à 1918.
- FORTIER, J.-A., Biographies canadiennes-françaises, Montréal, La Patrie, 1920.
- GREENE, B.M., Who's who in Canada, Toronto, International Press, 1923.
- MARCHAND, N., ou
- MARCHAND ET FRIGON, Almanach des adresses, Trois-Rivières, 1884 à 1902.
- MORGAN, Henry James, The Canadian Men and Women of the time, Toronto, Briggs, 1912.
- NOBERT, Arthur, Almanach des adresses, Trois-Rivières, 1913-1914.
- OUIMET, Raphaël, Biographies canadiennes-françaises, Montréal, 1922 à 1925.
- PARENT, Paul E., Le Bottin des parlementaires du Québec, Québec, 1962.
- PARTI LIBERAL DU QUEBEC, Le gouvernement Taschereau, Québec, 1923.
- PARTI LIBERAL DU QUEBEC, L'administration Taschereau, Québec 1927.
- QUEBEC (Province), Assemblée nationale, Répertoire des parlementaires québécois (1867-1978), Québec, 1980.
- QUEBEC (Province), Bureau de la statistique, Annuaire du Québec, Québec, Ls.-A. Proulx, 1922.
- ROY, Pierre-Georges, Les juges de la province de Québec, Québec, Paradis, 1933.
- THERIAULT, Yvon et Jacques SAINT-CYR, Trois-Rivières incorporé 1857-1957, s.l., 1958, 87 p.

2. Ouvrages

2.1 Méthode et conceptualisation

- BEALES, Derek, History and biography: an inaugural lecture. Cambridge (Angleterre), Cambridge University Press, 1981.
- BERTAUX, Daniel, directeur, Biography and society; the life history approach in the social sciences, Beverly Hills, Sage Publications, 1981, 309 p.
- BROWN, R.C., "Biography in Canadian history", SHC, Communications Historiques, 1980, p. 1-8.
- DUMONT, Fernand, directeur, Le pouvoir dans la société canadienne-française, Québec, P.U.L., 1966.
- DUMONT, Fernand et Jean HAMELIN, directeurs, Idéologies du Canada français 1900-1929, Québec, P.U.L. 1974.
- GAGNON, Nicole et Jean HAMELIN, directeurs, L'Histoire orale, St-Hyacinthe (Québec), EDISEM, 1978.
- GRAVEL, Robert J., Guide méthodologique de la recherche, Québec, P.U.Q., 1978.
- HANSON, L.S., "The illusion of objectivism: A review of recent trends in the new political history" Historical Method 12 (1979), p. 105-110.
- JULLIARD, Jacques, "La politique", dans J. Le Goff et P. Nora, Faire de l'histoire. Volume 2. Nouvelles approches, Paris, Gallimard, 1974.

- KOSSER, J.M., "The new political history: A methodological critique", Reviews in American History, 4, (1976), p. 1-14.
- KOSSER, J.M., "Restoring politics to political history", Journal of Interdisciplinary History, 12, (1982), p. 569-596.

2.2 Contexte canadien et québécois

- BELANGER, Réal, L'impossible défi: Albert Sévigny et les conservateurs fédéraux (1902-1918), Québec, P.U.L., 1983, 368 p.
- BELANGER, Réal, Wilfrid Laurier: quand la politique devient passion, Québec, P.U.L., 1986.
- BLACK, Conrad, Duplessis, Montréal, L'Homme, 1977, vol. I.
- BOILY, Robert, "Les hommes politiques du Québec 1867-1967", dans Richard Desrosiers, directeur, Le personnel politique québécois, Montréal, Boréal, 1972.
- BONENFANT, Jean-Charles, "La vie politique du Québec, de 1910 à 1935", Aux sources du présent/The roots of the present, coll. "Studia varia", no. 5, Toronto, University of Toronto, 1960.
- GRAVEL, Jean-Yves, L'armée au Québec: un portrait social (1868-1900), Montréal, Boréal Express, 1974.
- HAMELIN, Jean et Louise BEAUJOIN, "Les cabinets provinciaux, 1887-1967", dans Richard Desrosiers, directeur, Le personnel politique québécois, Montréal, Boréal, 1972.
- NEATBY, Blair, Laurier and a libéral Quebec, Toronto, Mc Clelland-Stewart, 1973.
- NIOSI, Jorge, La bourgeoisie canadienne: la formation et le développement d'une classe dominante, Montréal, Boréal, 1980.
- ROBERTS, Leslie, Le Chef, une biographie politique de Maurice L. Duplessis, Montréal, Le Jour, 1963.
- RUMILLY, Robert, Histoire de la province de Québec, Montréal, Bernard Valiquette (tomes XIII à XVII), Montréal-Edition (tomes XVIII à XXIII), Chantecler (tomes XXIV à XXVI).
- RUMILLY, Robert, Honoré Mercier et son temps, Montréal, Fides, 1975.
- RUMILLY, Robert, Maurice Duplessis et son temps, Montréal, Fides, 1973, vol. I.
- VOISINE, Nive, Louis-François Laflèche, St-Hyacinthe, EDISEM, 1980, vol. I et II.

2.3 Le contexte mauricien

- BELLEAU, Jacques, L'industrialisation de Trois-Rivières, 1905-1925, Trois-Rivières, U.Q.T.R., thèse (M. A. Etudes québécoises), 1979.
- DOUVILLE, Raymond, Hommes politiques de Sainte-Anne-de-la-Pérade, Trois-Rivières, Le Bien public, 1973.
- GAMELIN, Alain et al., Trois-Rivières illustrée, Trois-Rivières, Corporation des fêtes du 350ième anniversaire, 1984, 228 p.

- GUERARD, François, Les notables de Trois-Rivières, dans le dernier tiers du XIXième siècle, Trois-Rivières, U.Q.T.R., thèse (M. A. Etudes québécoises), 1985.
- GRAVEL, Jean-Yves, Les soldats-citoyens: histoire du régiment de Trois-Rivières (1871-1978), Trois-Rivières, Le Bien public, 1981.
- HARDY, René et Normand Séguin, Forêt et société en Mauricie, 1830-1930. La formation de la région de Trois-Rivières, Montréal, Boréal express, 1984, 223 p.
- TESSIER, Albert, 1535-1935: Trois-Rivières, quatre siècles d'histoire, Trois-Rivières, Le Nouvelliste, 1935, 199 p.
- THERIAULT, Yvon, Trois-Rivières, ville de reflets, Trois-Rivières, Le Bien public, 1954.